



# **Plan stratégique du Réseau Financement Alternatif pour la période 2014-2018**

## Table des matières

Synthèse.....	5
1 Procédure d'élaboration du plan stratégique.....	8
1.1 Introduction.....	8
1.2 Description de la procédure.....	8
2 Une vision stratégique globale.....	9
2.1 Identité.....	9
2.2 Valeurs.....	9
Finance responsable et solidaire.....	9
Économie sociale.....	9
Éducation permanente.....	10
2.3 Contenu du plan stratégique 2008-2013.....	10
2.4 Mise en œuvre du plan stratégique 2008-2013.....	11
La crise financière de 2007 .....	11
Le succès de l'axe de création d'un mouvement citoyen.....	12
2.5 Analyse des enjeux.....	12
La faillite d'un système.....	12
La riposte.....	13
Les responsabilités.....	14
Un mouvement citoyen.....	15
2.6 Définition d'une structure de plan stratégique 2014-2018.....	16
Trois missions.....	16
Éduquer.....	16
Innover.....	17
Plaider.....	17
Trois thématiques.....	19
Finance et société.....	19
Finance et individu.....	19
Finance et proximité.....	19
2.7 Conclusions.....	20
3 Un Réseau.....	21
3.1 Évaluation de l'acquis.....	21
Composition du Réseau.....	21
Collège solidaire.....	22
Collège institutionnel.....	25
Collège citoyen.....	26
Gouvernance du Réseau.....	27
Structure juridique.....	27
Assemblée générale.....	28
Attributions.....	28
Délibérations.....	28
Conseil d'administration.....	29
Description de fonction.....	29
Responsabilités générales.....	29
Fonctions principales.....	29
La mise en œuvre des statuts et du règlement d'ordre intérieur.....	29
L'établissement du budget et le contrôle financier.....	29

La définition des objectifs stratégiques pour le Réseau.....	29
La liaison avec la direction .....	30
La gestion du Réseau et de ses composantes.....	30
La liaison avec les membres du Réseau.....	30
La représentation du Réseau.....	30
La participation à la planification opérationnelle.....	30
La définition d'une stratégie du Réseau en matière de réponse aux crises.....	30
Équipe.....	31
Composition.....	31
Direction.....	32
Stratégie.....	32
Administration et Gestion Ressources Humaines.....	32
Viabilité économique et gestion administrative.....	33
Visibilité et partenariat .....	33
Commerciale et clientèle.....	33
Gestion journalière et autre.....	33
Coordinations.....	33
Le fonctionnement du Réseau.....	35
Gestion des ressources humaines.....	35
Gestion administrative et financière.....	36
Gestion qualitative.....	38
Environnement du Réseau.....	39
3.2 Analyse.....	42
3.3 Vision.....	43
3.4 Plan d'action.....	44
4 Éduquer.....	46
4.1 Évaluation de l'acquis.....	46
Participation, éducation et formation.....	46
Groupes locaux FINANcité.....	48
Ateliers de la finance responsable et solidaire.....	51
États généraux de la finance responsable et solidaire.....	51
Quinzaine Financité.....	51
Financial Education to Fight Adult Exclusion .....	52
Services.....	53
Ethica.....	53
La ficelle financière .....	53
Bibliothèque.....	54
Analyses et études.....	55
Analyses.....	55
Études.....	56
Sensibilisation et Information .....	58
Outils de sensibilisation et d'information.....	58
Campagnes.....	59
4.2 Analyse.....	62
Enquête auprès des membres.....	62
Analyse SWOT.....	63
Forces .....	64
Opportunités.....	64
Faiblesses.....	64

Menaces.....	65
4.3 Vision.....	66
4.4 Plan d'action .....	67
Renforcer les activités.....	67
Renforcer les moyens.....	69
Structurer le mouvement citoyen.....	70
.....	71
5 Innover.....	72
5.1 Évaluation de l'acquis.....	72
Formation.....	72
Études.....	72
Conseil.....	74
Développement.....	74
5.2 Analyse .....	75
Enquête auprès des membres.....	75
Analyse SWOT.....	77
Forces .....	78
Opportunités.....	78
Faiblesses.....	78
Menaces.....	79
Forces .....	80
Opportunités.....	81
Faiblesses.....	81
Menaces.....	82
5.3 Vision.....	83
5.4 Plan d'action.....	84
Renforcer les activités .....	84
Renforcer les moyens .....	84
6 Plaidoyer.....	86
6.1 Évaluation de l'acquis.....	86
Plaidoyer.....	86
Représentation.....	90
6.2 Analyse .....	92
Enquête auprès des membres.....	92
Analyse SWOT.....	93
Forces .....	94
Opportunités.....	94
Faiblesses.....	94
Menaces.....	95
6.3 Vision.....	96
6.4 Plan d'action.....	97
Renforcement des activités .....	97
Renforcement des moyens .....	97

## Synthèse

Comme précisé dans l'article 2 de ses statuts, le RFA est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale. Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente et dans le respect des principes de l'économie sociale, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

Pour atteindre au mieux cet objectif, le RFA entend développer une vision stratégique pour la période de 2014 à 2018 qui concerne tant son organisation en réseau que ses trois missions.

### Un réseau

Le RFA est un lieu de rencontres, de concertations et d'actions qui rassemble les acteurs progressistes du mouvement social en Communauté Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone, mobilisés par la promotion de l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

Ces acteurs sont :

1. des organisations qui fonctionnent sur des bases démocratiques, dans un esprit de coopération et dans le respect de la loi pour réaliser des projets qui offrent une plus value sociétale certaine (collège solidaire). Parmi celles-ci, certaines sont :
  - actives dans un ou plusieurs des domaines suivants : Économie sociale, Éducation et de la Formation, Environnement, Lutte contre l'exclusion, Paix et droits de l'Homme, Relations Nord-Sud.
  - des groupes locaux engagés en faveur de la promotion de l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine et susceptibles de relayer au niveau local le travail d'éducation, de plaidoyer et d'innovation du RFA.
2. des personnes morales et d'associations de fait, autres que celles du collège solidaire, qui désirent exprimer leur engagement en faveur de la finance éthique et solidaire (collège institutionnel).
3. de personnes physiques qui désirent exprimer leur engagement citoyen dans le domaine financier (collège citoyen).

### qui se donne pour mission d'éduquer,

Analyse critique de la société, stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, développement de la citoyenneté active et exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et

Cette mission se décline en quatre axes complémentaires :

1. Participation, éducation et formation

Actions menées et programmes d'éducation et/ou de formation élaborés avec les membres du Réseau et les participants, en vue de permettre l'exercice de la citoyenneté active et participative dans une perspective d'émancipation, d'égalité des droits, de progrès social, d'évolution des comportements et des mentalités, d'intégration et de responsabilité.

2. Services

Production de services, de documentation, en ce compris la mise à disposition de celle-ci, d'outils pédagogiques et/ou culturels.

3. Analyses et études

Production d'analyses, de recherches et d'études critiques.

collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.	<p>4. Sensibilisation et Information</p> <p>Organisation de campagnes d'information et de communication visant à sensibiliser le grand public, dans une perspective d'éducation permanente, dans le but de faire évoluer les comportements et les mentalités sur des enjeux culturels, de citoyenneté et de démocratie. L'association assure le suivi des campagnes qu'elle porte publiquement, et les relaye notamment auprès du monde associatif, éducatif et politique.</p>
d'innover,	
Développement d'activités entreprises de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications.	<p>Cette mission se décline en quatre axes complémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation</li> </ol> <p>Fourniture de formations qui se situent hors du champ de l'éducation permanente en raison de leur contenu ou des publics auxquels elles sont destinées.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Études</li> </ol> <p>Production d'études qui se situent hors du champ de l'éducation permanente en raison de leur contenu ou des publics auxquels elles sont destinées.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Conseil</li> </ol> <p>Fourniture de recommandations individualisées.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Développement</li> </ol> <p>Recherche et mise au point de produits et services innovants.</p>
de plaider,	
Promotion des positions et demandes du réseau en faveur d'une finance plus responsable et solidaire.	<p>Cette mission se décline en deux axes complémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plaidoyer</li> </ol> <p>Interpellation des instances politiques nationales et internationales en vue d'orienter leurs décisions en faveur d'une finance plus responsable et solidaire.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Représentation</li> </ol> <p>Représentation du réseau et défense de ses positions et demandes en faveur d'une finance plus responsable et solidaire dans le cadre de participations et collaborations avec d'autres acteurs et réseaux nationaux et internationaux.</p>
missions qui s'articulent autour de trois thématiques.	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Finance et société</li> </ol> <p>Comment la finance peut-elle atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Finance et individu</li> </ol>	

Comment la finance peut-elle atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès à et l'usage de services et produits financiers adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient.

### 3. Finance et proximité

Comment la finance peut-elle atteindre l'objectif de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

# 1 Procédure d'élaboration du plan stratégique

## 1.1 Introduction

La stratégie indique une attitude constante à conserver dans la gestion de nos moyens pour donner vie à plus long terme à la vision que nous souhaitons bâtir, quels que soient les incidents que nous allons rencontrer ou les actions ponctuelles que nous avons prévues de mener.

Le plan d'action indique des actes à faire (qui fait quoi, quand, etc.). Une sorte de catalogue décliné en actions, avec des délais, des moyens et une répartition entre responsables.

## 1.2 Description de la procédure

La procédure d'élaboration de ce plan stratégique a été bâtie sur un large débat alimenté par plusieurs sources d'inspiration:

1. Une évaluation de l'acquis des quatre premières années de mise en œuvre du plan stratégique 2008-2013.
2. Le résultat d'un remue-méninges réalisé lors d'une mise au vert fin août 2011 en présence de l'équipe et des membres du Conseil d'administration. Ce remue-méninges a porté sur une évaluation SWOT de quatre aspects de l'activité du Réseau : éducation permanente, financement, plaidoyer, recherche et développement.
3. Le résultat d'un débat mené lors de l'assemblée générale du 6 décembre 2011 sur base d'un avant-projet.
4. Les réponses à une enquête qualitative menée auprès des membres au cours du premier semestre 2012.
5. Le résultat de quatre réunions de travail de l'équipe pour débattre des grandes lignes du futur plan stratégique.
6. Le résultat d'un débat mené lors d'une réunion du conseil d'administration le 6 septembre 2012.

A l'issue de ce débat, l'équipe et le Conseil d'administration ont préparé un projet de plan stratégique qui a été adressé aux membres pour discussion dans le cadre d'une procédure écrite.

Sur la base des observations formulées par les membres, une version amendée et complétée a été présentée pour approbation à l'Assemblée générale du 8 décembre 2012.



## 2 Une vision stratégique globale

### 2.1 Identité

Comme précisé dans l'article 2 de ses statuts, le RFA est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale. Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente et dans le respect des principes de l'économie sociale, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

### 2.2 Valeurs

Le Réseau Financement Alternatif repose sur trois ordres de valeurs :

- celle qui sous-tend sa vision : une finance responsable et solidaire,
- celle dans laquelle elle s'inscrit : l'économie sociale,
- celle qui soutient sa méthode : l'éducation permanente.

#### **Finance responsable et solidaire**

Le Réseau vise à contribuer à la construction d'une société plus juste et plus humaine. Il pense qu'une finance responsable et solidaire est indispensable pour atteindre cet objectif.

La finance concrétise les échanges entre les individus, les peuples, les Etats, les banques, les entreprises. Elle concerne tant l'obtention de ressources monétaires (financement) que l'allocation de ces ressources monétaires (épargne, investissement).

La finance est responsable si elle évalue ces deux aspects – l'obtention et l'allocation de ressources monétaires – sous trois angles :

- social : conséquences sociales de l'activité à financer pour l'ensemble des parties prenantes à cette activité;
- environnemental : compatibilité de l'activité à financer avec le maintien des écosystèmes;
- économique.

La finance est solidaire si elle place le souci de cohésion sociale avant celui du rendement financier immédiat et permet :

- de répondre à des besoins réels de financement de personnes ou de groupes pour sortir de la précarité ;
- de favoriser l'émergence d'activités nouvelles rencontrant des difficultés de financement auprès des banques classiques (environnement, éducation, action sociale, etc., particulièrement sur le plan local) ;
- et de faire la preuve que l'économie peut être utilisée de façon plus humaine au service des hommes.

La finance responsable et solidaire ne se conçoit pas sans une totale transparence des flux financiers qui permettent d'attester et de vérifier les caractéristiques responsables et solidaires visées ci-dessus. A côté de la satisfaction de ces besoins de financement, la finance solidaire oeuvre plus largement en faveur de l'inclusion financière pour tous, qui se définit comme un accès aux services financiers adapté pour tous les citoyens.

#### **Économie sociale**

A sein du monde économique, le Réseau doit porter une attention particulière à l'économie sociale. Il existe en effet des acteurs économiques qui font de la cohésion sociale, non l'appendice mais

l'essence même de leurs activités : les associations, fondations, mutuelles, coopératives et autres entreprises à finalité sociale qui composent l'économie sociale. Le lien étroit entre leurs activités et notre exigence de responsabilité et de solidarité financière fait de ceux-ci un public cible privilégié du Réseau, qui souhaite relier dans un véritable système financier solidaire les trois acteurs que sont le citoyen, l'intermédiaire financier alternatif et les acteurs de l'économie sociale.

Ni secteur privé classique, ni secteur public, l'économie sociale est généralement considérée comme un troisième secteur, un espace hors des étiquettes traditionnelles où économique rime avec éthique, solidarité et humanisme.

Par économie sociale, au sens du décret wallon du 20 novembre 2008, on entend " les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par l'ensemble des principes suivants :

- finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit ;
- autonomie de gestion ;
- processus de décision démocratique ;
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus."

### **Éducation permanente**

L'éducation permanente est un courant d'idées qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient.

Plus particulièrement, le décret applicable en la matière en Région wallonne a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

Cet objet est assuré par le soutien aux associations qui ont pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

- a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société;
- b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation;
- c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

La démarche des associations visées par ce présent décret s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle. (article 1er du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente).

### **2.3 Contenu du plan stratégique 2008-2013**

Le plan stratégique 2008-2013 du RFA développait quatre axes dont un était nouveau, celui de la création d'un mouvement citoyen pour la promotion d'une finance responsable et solidaire.

Ce plan stratégique a revisité et redéfini les fondements de l'activité du Réseau :

- sa vision sous l'angle social, environnemental et économique ; sa mission en tant que réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale ; ses groupes cibles : grand public, institutions financières, acteurs économiques, autorités publiques ;
- l'analyse du contexte : historique (rappel des événements marquants de l'évolution du Réseau), le Réseau aujourd'hui, ses activités et ses membres, les attentes de ceux-ci et des parties prenantes, les moyens dévolus au Réseau, et les leçons tirées de l'exercice de prospective à 20 ans.

Il a fixé 4 objectifs stratégiques pour la période 2008-2013 :

- Comprendre : développer la connaissance de la finance responsable et solidaire.
- Partager : développer la sensibilisation et la formation à la finance responsable et solidaire.
- Innover : développer des produits et services financiers responsables et solidaires.
- Mobiliser : devenir un mouvement citoyen pour la finance responsable et solidaire.

Chacun de ces objectifs stratégiques était décliné en objectifs opérationnels. Enfin, le plan stratégique 2008-2013 a défini les indicateurs permettant une évaluation annuelle sur la base d'un plan opérationnel visant la mise en œuvre de chacun des objectifs pour l'année considérée.

## **2.4 Mise en œuvre du plan stratégique 2008-2013**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, deux éléments majeurs et intimement liés se sont détachés à ce jour : la crise financière de 2007, d'une part, et le succès de l'axe de création d'un mouvement citoyen, qui a dépassé les prévisions les plus optimistes, d'autre part.

### **La crise financière de 2007**

La crise financière qui a éclaté en 2007 a au moins eu un mérite : celui de mettre à bas le mythe d'une finance désincarnée, qui semblait flotter, indifférente à la pesanteur, se moquant de l'activité des hommes et de leurs préoccupations.

Nous avons pratiquement tous un compte à la banque ou quelques économies qui y sont placées mais nous ignorons dans quelles activités la banque place nos économies. Les bénéfices qu'elle en tire sont réinjectés dans un système financier qui échappe à la plupart d'entre nous. Il est en effet très difficile de savoir aujourd'hui ce que financent les banques avec les sommes considérables dont elles disposent et qui proviennent, entre autres, de l'épargne des particuliers.

La crise financière a mis cette ignorance en évidence et grandement facilité le travail de sensibilisation de ceux qui, comme le Réseau, plaident pour une responsabilisation financière. Non, la finance n'est pas au-dessus des hommes et de leur volonté ; oui, ceux-ci décident de la finance qu'ils désirent.

Cette prise de conscience a fortement facilité la réalisation de notre objectif stratégique de devenir un mouvement citoyen pour la finance responsable et solidaire.

## **Le succès de l'axe de création d'un mouvement citoyen**

De plus en plus de citoyens se sont interrogés sur les dérives de la finance. Il y a d'un côté les épargnants « bons pères et bonnes mères de famille » et de l'autre côté, des mécanismes financiers qui évoluent en dehors de toute réalité concrète et de l'économie réelle.

La crise financière a réveillé les citoyens désireux de changement. Depuis 2010, le Réseau appuie celles et ceux qui veulent changer la finance afin de la mettre au service de l'homme et de son environnement. Ce mouvement citoyen que nous voulions créer est devenu le moteur de toute la dynamique du Réseau Financement Alternatif.

Des groupes FINANcité se sont formés avec des personnes que le sujet interpelle et qui souhaitent s'informer et en informer d'autres, interpeller ou agir. Tout y est possible puisque c'est le groupe qui décide de ses activités.

Le nombre des groupes et des activités déployées par ceux-ci a dépassé de très loin nos prévisions.

## **2.5 Analyse des enjeux<sup>1</sup>**

### **La faillite d'un système**

Le 9 août 2007 débutait la crise des subprimes. Un an plus tard, le Trésor américain annonçait une mise sous tutelle gouvernementale de Freddie Mac et Fannie Mae, les deux institutions américaines du refinancement hypothécaire qui ont vu leur cours en Bourse s'effondrer. Il a garanti leur dette à hauteur de 100 milliards de dollars pour chacune de ces deux institutions. Dans le même temps, trois des cinq principales banques d'affaires de Wall Street avaient disparu en tant qu'entités indépendantes : le 16 mars 2008, le géant bancaire américain JPMorgan Chase rachetait Bear Stearns pour seulement 236 millions de dollars, avec l'aide financière de la banque centrale américaine ; le 15 septembre, Lehman Brothers annonçait son placement sous la protection de la loi sur les faillites et, simultanément, l'une des principales banques américaines, Bank of America, annonçait le rachat de Merrill Lynch, pour 50 milliards de dollars. C'est ensuite le groupe AIG, l'ex-numéro un mondial de l'assurance qui a fait l'objet d'une quasi-nationalisation puisque l'Etat américain a reçu 79,9% de son capital en échange d'un apport de 85 milliards de dollars.

Chez nous, on se souvient qu'à la fin du mois de septembre 2008, l'État belge a décidé d'injecter quelque 4,8 milliards d'euros au capital de l'entité bancaire belge Fortis Banque, dont il a ainsi acquis 49 % – tandis que les États néerlandais et luxembourgeois intervenaient, eux aussi, au capital des branches néerlandaise et luxembourgeoise du groupe. Au total, l'argent public injecté a atteint la somme de 7 milliards. Ensuite, l'État fédéral et les trois régions belges sont tombés d'accord pour augmenter le capital du bancassureur franco-belge Dexia, deuxième victime de la crise financière en Belgique après Fortis. Trois milliards d'euros, dont un milliard du gouvernement fédéral, c'est la somme que la Belgique a décidé d'injecter dans le groupe Dexia sur un total de 6,4 milliards d'euros de capital frais auquel ont également contribué les gouvernements français et luxembourgeois, ainsi

---

<sup>1</sup> Cette analyse est tirée des conclusions du livre Crise financière et modèles bancaires, Réseau Financement Alternatif, 2012.

que les actionnaires. Le 20 octobre, l'opération de sauvetage d'Ethias a permis d'injecter 1,5 milliard d'euros dans l'assureur en mobilisant l'État fédéral, la Flandre et la Wallonie. Le 27 octobre, l'État belge a apporté 3,5 milliards d'euros au bancassureur KBC tandis que le 23 janvier suivant, c'est au tour de la Région flamande d'annoncer qu'elle injectait 2 milliards d'euros. Last but not least, début octobre 2011, l'État belge doit racheter la branche belge de Dexia pour 4 milliards d'euros et fournir des garanties à certains emprunts de Dexia SA et Dexia Crédit Local SA pour un montant de 54,45 milliards d'euros.

Aujourd'hui, on assiste à la spirale infernale de la crise des dettes souveraines et de la désintégration des bilans bancaires tandis que les scandales continuent à se bousculer à la une de l'actualité : perte de trading de plusieurs milliards de JPMorgan sur les marchés de dérivés de crédit, manipulation du Libor et de l'Euribor par Barclays et certaines banques internationales, opérations de blanchiment par HSBC au bénéfice de groupes criminels ou terroristes, contournement des sanctions contre l'Iran par Standard Chartered, quasi-faillite de Knight Capital à la suite d'une perte de 440 millions de dollars (323,7 milliards d'euros) provoquée par une erreur sur un logiciel de trading à haute fréquence.

Le moins que l'on puisse écrire est que l'on assiste à la faillite d'un système. Mais une faillite qui n'est pas soudaine, ponctuelle. Au contraire, elle se prolonge et, dans le même temps, devient de plus en plus dangereuse. Rien ne donne à penser que quelque chose puisse l'arrêter ou, plus précisément, que quelqu'un veuille l'arrêter.

## **La riposte**

Trois réactions sont nécessaires face à cette faillite du système financier.

A court terme des mesures de sauvegarde ont dû et -comme tout porte à le croire- devront encore être prises, car la finance est systémique et un effet domino est toujours à redouter. Une large partie des mesures publiques prises à ce jour appartiennent à cette catégorie. On pourrait les qualifier de mesures d'urgence pour éviter que le feu ne se propage.

A moyen terme, des mesures réglementaires sont nécessaires, tant il apparaît clairement que les règles actuelles du jeu sont incapables de prévenir des séismes comme ceux que ces dernières années nous ont réservés. Ce sont les mesures de prévention qui devraient éviter de nouveaux sinistres.

Mais, à plus long terme, se pose la question du paradigme. Quelle représentation avons-nous de la finance ? Quel modèle cohérent voulons-nous pour l'avenir ? Nous sommes ici dans le champ politique au sens le plus noble du terme, visant à définir le cadre général dans lequel la société entend vivre et se développer.

La première question, d'apparence simpliste et pourtant fondamentale, que doit trancher cette réflexion paradigmatique est celle de la fonction que nous entendons assigner à la finance : vise-t-elle à satisfaire des intérêts privés ou l'intérêt général ? De la réponse à cette interrogation découlera celle que l'on apportera à une autre : faut-il la laisser aux mains de prédateurs guidés par le seul appât du gain ou faut-il en faire un instrument d'échange qui renforce le lien social ?

Si la question paraît simple, sa réponse n'est pas aisée et sans doute mérite-t-elle d'être nuancée. Même dans le cadre de l'intégration et de la libéralisation du marché bancaire initiée à partir de la fin des années 1970 par l'Union européenne, dans une perspective résolument orientée vers le

secteur privé, il a été reconnu que l'accès à des prix abordables pour tous aux services financiers de base était au cœur du modèle de société européen et devait à ce titre être assuré, le cas échéant par des mesures publiques.

La vraie réponse à cette question de la fonction de la finance, et donc de sa finalité, réside sans doute dans le sens des priorités. Il s'agissait jusqu'ici, d'abord, de créer un marché qui réponde à la satisfaction des intérêts particuliers de ses acteurs et, ensuite seulement, de corriger autant que possible les dérives ou les dommages collatéraux que ce marché engendrait. Ne devons-nous pas inverser la proposition : la finance doit dorénavant prioritairement et obligatoirement satisfaire à des objectifs d'intérêt général et, seulement dans la mesure où elle atteint cet objectif, permettre à ses acteurs de dégager des profits ?

### **Les responsabilités**

Bien sûr, la responsabilité morale, dans certains cas pénale, de nombreux acteurs du secteur financier – et non des moindres – ne fait aucun doute. Mais, si vous enfermez le loup dans la bergerie, ne vous étonnez pas qu'il passe à table ! Deux postures sont contre-productives : croire que le loup va devenir végétarien – les ritournelles de l'auto-régulation résistent peu à l'analyse historique de ces cinq dernières années... – ou fustiger celui-ci parce que précisément il n'est pas végétarien – au mieux, cela ne sert évidemment à rien puisque précisément il ne deviendra pas végétarien ; au pire, cela contribue à jeter un écran de fumée sur les vrais responsables.

Les vrais responsables sont ceux qui l'ont enfermé dans la bergerie, ceux qui fixent les règles du jeu. Les pouvoirs publics. Ce sont eux qui ont dérégulé le secteur, tout en privatisant des acteurs publics performants.

La crise financière a au moins eu un mérite, celui de démontrer la puissance des pouvoirs publics comme dernier rempart de nos économies. Personne ne conteste que leur intervention urgente, qui s'est traduite par de vraies nationalisations, ait été indispensable. Cette intervention n'aurait toutefois pas été nécessaire si les mesures de moyen et de long termes que nous avons évoquées ci-dessus avaient été prises en temps utile.

Un interventionnisme public de moyen et de long termes est indispensable, dont le contenu doit faire l'objet d'un vaste débat public. Pour une refondation de notre finance afin que celle-ci contribue à l'intérêt général plutôt que de le desservir. Que la finance devienne le fer de lance du développement local et durable ainsi que de l'inclusion financière plutôt que d'assécher l'économie ou de générer du surendettement, pour ne prendre que ces deux exemples.

Mais les pouvoirs publics ne sont que l'expression de la volonté populaire, c'est-à-dire des choix collectifs que nous posons. Et à cet égard, ne devons-nous pas aussi faire notre examen de conscience ? N'avons-nous pas également, par nos choix politiques, nos choix de consommation, notre apathie face aux dérives et déviances de la finance, une responsabilité dans cette faillite ?

La bonne nouvelle, c'est que le 9 avril 2011, trente organisations issues de la société civile européenne (syndicats, ONG, associations de consommateurs) ont officialisé la création de Finance Watch, un groupe de pression luttant pour plus de démocratie dans l'expertise financière, autour de trois missions : développer une contre-expertise en matière financière, exercer un contre-lobby pour ne pas laisser le monopole à l'industrie financière, et faire vivre le débat public au moyen de

campagnes de communication.

La mauvaise est qu'il aura fallu, pour en arriver là, que vingt-deux eurodéputés lancent en juin 2010 un appel à la société civile afin qu'elle crée une telle organisation non gouvernementale et mette ainsi fin à l'asymétrie entre la puissance de l'industrie financière et l'absence de lobbying des ONG dans le domaine de la finance. C'est peu dire que, jusque-là, la société civile avait fait preuve d'un silence assourdissant qui révélait un manque d'analyse ou de lucidité face aux dérives financières, quand ce n'était pas une complicité ou une collusion avec les acteurs de ceux-ci.

Nous avons essayé dans ces pages de mieux comprendre les causes de la crise financière et nous avons pointé les responsabilités morales, politiques et mêmes pénales des institutions financières et des pouvoirs publics. Ne pas relever également une responsabilité de la société civile qui a laissé le champ libre à toutes ces dérives ne serait pas honnête.

### **Un mouvement citoyen**

De la même manière, apporter les remèdes nécessaires pour combler les failles du système ne pourra se faire sans une participation et une pression citoyennes fortes. Refonder la finance passera par chacun de nous grâce à une vigilance de tous les instants, en participant, individuellement et collectivement, au débat politique mais aussi en accordant, individuellement et collectivement, nos choix d'utilisateurs de services financiers avec les principes que nous voulons défendre.

Créer un mouvement citoyen pour, ensemble, changer la finance est, tout à la fois, notre responsabilité et la condition indispensable pour refonder le système financier.

## 2.6 Définition d'une structure de plan stratégique 2014-2018

Les deux éléments majeurs intervenus pendant la mise en œuvre du plan stratégique 2008-2013 ainsi que l'analyse des enjeux que nous pouvons faire en 2012, au moment d'établir l'actuel plan stratégique, nous amènent à structurer ce dernier au tour de trois missions et de trois thématiques.



### Trois missions

#### Éduquer

Analyse critique de la société, stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, développement de la citoyenneté active et exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

Cette mission est la suite logique de l'accent nouveau qui avait été mis dans le précédent plan stratégique : devenir un mouvement citoyen pour la promotion d'une finance responsable et solidaire.

Il s'agit de conforter, de développer et de structurer la mission d'éducation permanente, qui est essentielle car, d'une part, la crise financière a montré combien les citoyens étaient démunis face à une finance triomphante largement fondée sur l'opacité et le déséquilibre du rapport de force entre prestataire financier et client et, d'autre part, le succès de nos activités d'éducation permanente indique la volonté ferme des citoyens de comprendre mieux la finance et ses enjeux mais aussi de s'impliquer dans une transformation de celle-ci.



Cette mission d'éducation va se développer grâce

1. à la poursuite et au développement des activités d'éducation permanente actuellement menées,
2. aux deux autres missions qui en sont le complément indispensable : l'innovation et le plaidoyer,
3. à la structuration de toutes ces actions dans un véritable mouvement ancré dans les territoires.

### **Innover**

Développement d'activités entreprises de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications.

Cette deuxième mission n'est pas davantage nouvelle. Le RFA la développe depuis de nombreuses années, tant au niveau belge qu'europpéen, en développant des programmes à destination de divers publics : citoyens, pouvoirs publics, entreprises d'économie sociale, milieu scolaire, ...

Il s'agit de conforter et de développer ces actions d'innovation du RFA pour qu'il devienne un véritable laboratoire de référence en la matière.

Cette innovation comprend notamment la production de services, d'études et d'analyses, en ce compris des produits financiers de partage solidaire au profit de ses membres.

Cette mission est essentielle car elle est le soutien indispensable des deux autres. Comment développer une activité d'éducation et de plaidoyer si l'on ne développe pas une expertise de haut niveau qui fournisse les outils pour juger de la situation existante mais aussi pour imaginer et mettre en place des solutions nouvelles et efficaces, porteuse d'une réelle transformation ?

### **Plaider**

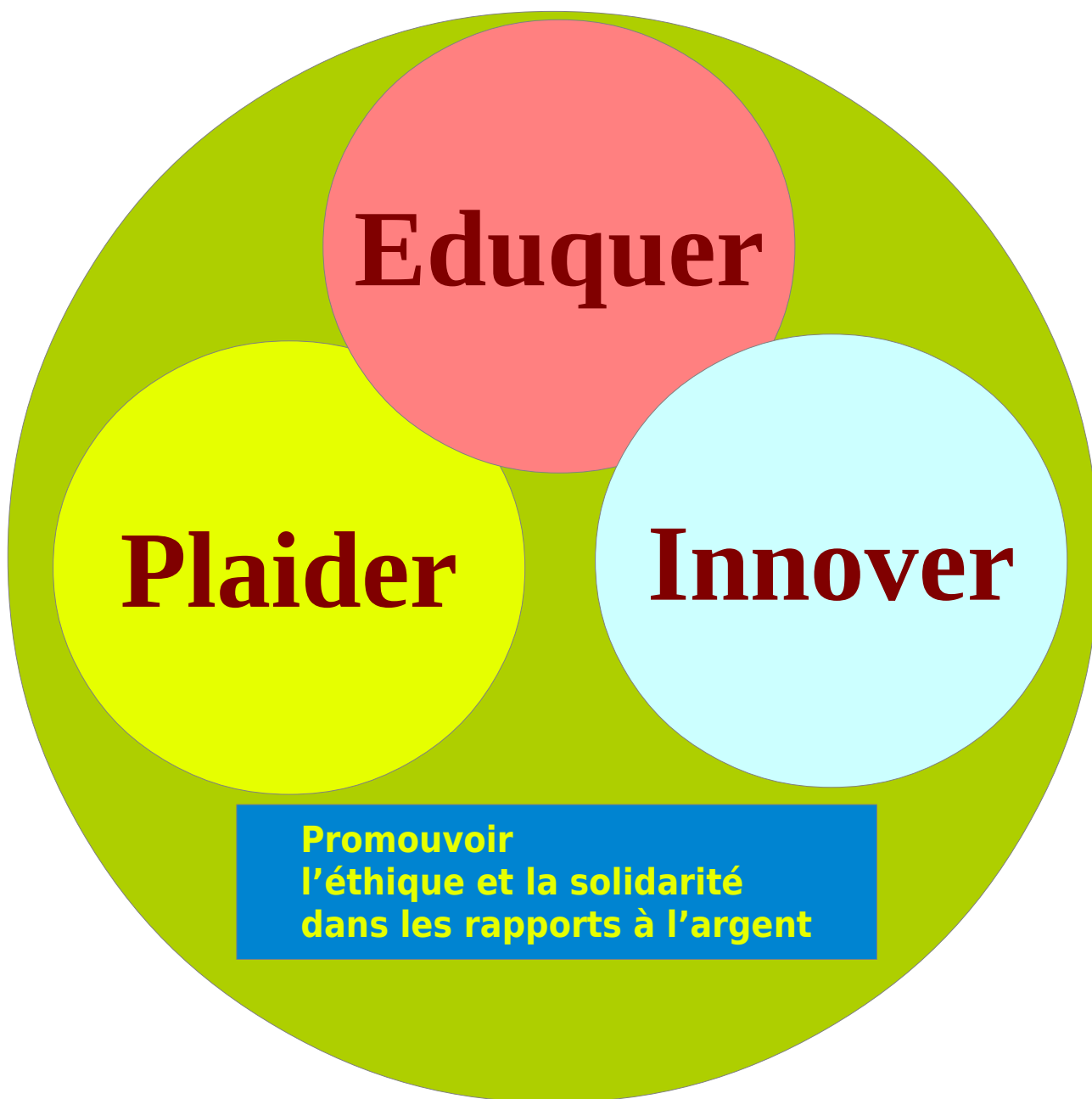
Promotion des positions et demandes du réseau en faveur d'une finance plus responsable et solidaire.

Cette dernière mission n'est pas non plus nouvelle. Au travers de nombreuses actions, le RFA la pratique depuis de nombreuses années, tant au niveau belge qu'europpéen, et peut se targuer d'avoir remporté des succès incontestables tant dans le domaine de l'inclusion financière que de l'investissement socialement responsable.

Il s'agit de conforter, de développer et de structurer les actions de plaidoyer du RFA :

1. conforter les actions tant dans le domaine de l'inclusion financière que de l'investissement socialement responsable ;
2. développer celles-ci dans les autres domaines de la régulation financière ;
3. structurer enfin toutes ces actions au sein du RFA mais aussi des réseaux et plate-formes dont il est membre au niveau national et international.

Cette mission est également essentielle car, d'une part, la crise financière a montré combien la régulation financière est lacunaire et, d'autre part, combien la représentation de la société civile dans le débat politique autour de cette régulation est faible. Il est donc important de renforcer celle-ci et de traduire politiquement la volonté citoyenne transformatrice évoquée ci-dessus.



## Trois thématiques

Les trois missions précitées doivent concourir à la satisfaction de l'objectif du Réseau, à savoir promouvoir, par un travail d'éducation permanente et dans le respect des principes de l'économie sociale, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

La pratique de ces dernières années nous a amené à découper ce champs de l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent en trois thématiques.

### **Finance et société**

La question qui se pose est « comment la finance peut-elle atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure ? ».

Cette thématique est centrée sur la finalité de la finance en tant qu'instrument économique, social et environnemental qui contribue à l'organisation de la vie en société. Cette finalité détermine le cadre réglementaire général de la finance mais aussi des questions comme l'investissement socialement responsable.

### **Finance et individu**

La question qui se pose est « comment la finance peut-elle atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès à et l'usage de services et produits financiers adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient ? ».

Cette thématique est centrée sur l'inclusion financière de tous, y compris les personnes les plus vulnérables, aussi bien en matière de services bancaires de base que d'épargne, de crédit adapté et d'assurance. Elle en lien avec des questions comme la gestion budgétaire et, plus largement, l'inclusion sociale.

### **Finance et proximité**

La question qui se pose est « comment la finance peut-elle atteindre l'objectif de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local ? ».

Cette thématique est centrée sur le rôle de la finance dans le cadre de la vie économique et sociale locale. Les fonctions auxquelles elle doit répondre à ce niveau peuvent justifier de mécanismes originaux de nature, par exemple, à stimuler le développement des échanges locaux.

## 2.7 Conclusions

Comme précisé dans l'article 2 de ses statuts, le RFA est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale. Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente et dans le respect des principes de l'économie sociale, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

Pour atteindre au mieux cet objectif, le RFA entend développer une vision stratégique pour la période de 2014 à 2018 qui concerne tant son organisation en réseau que ses trois missions :

4. Éduquer : analyse critique de la société, stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, développement de la citoyenneté active et exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.
5. Innover : développement d'activités entreprises de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications.
6. Plaider : promotion des positions et demandes du réseau en faveur d'une finance plus responsable et solidaire.

Ces missions s'articulent autour de trois thématiques :

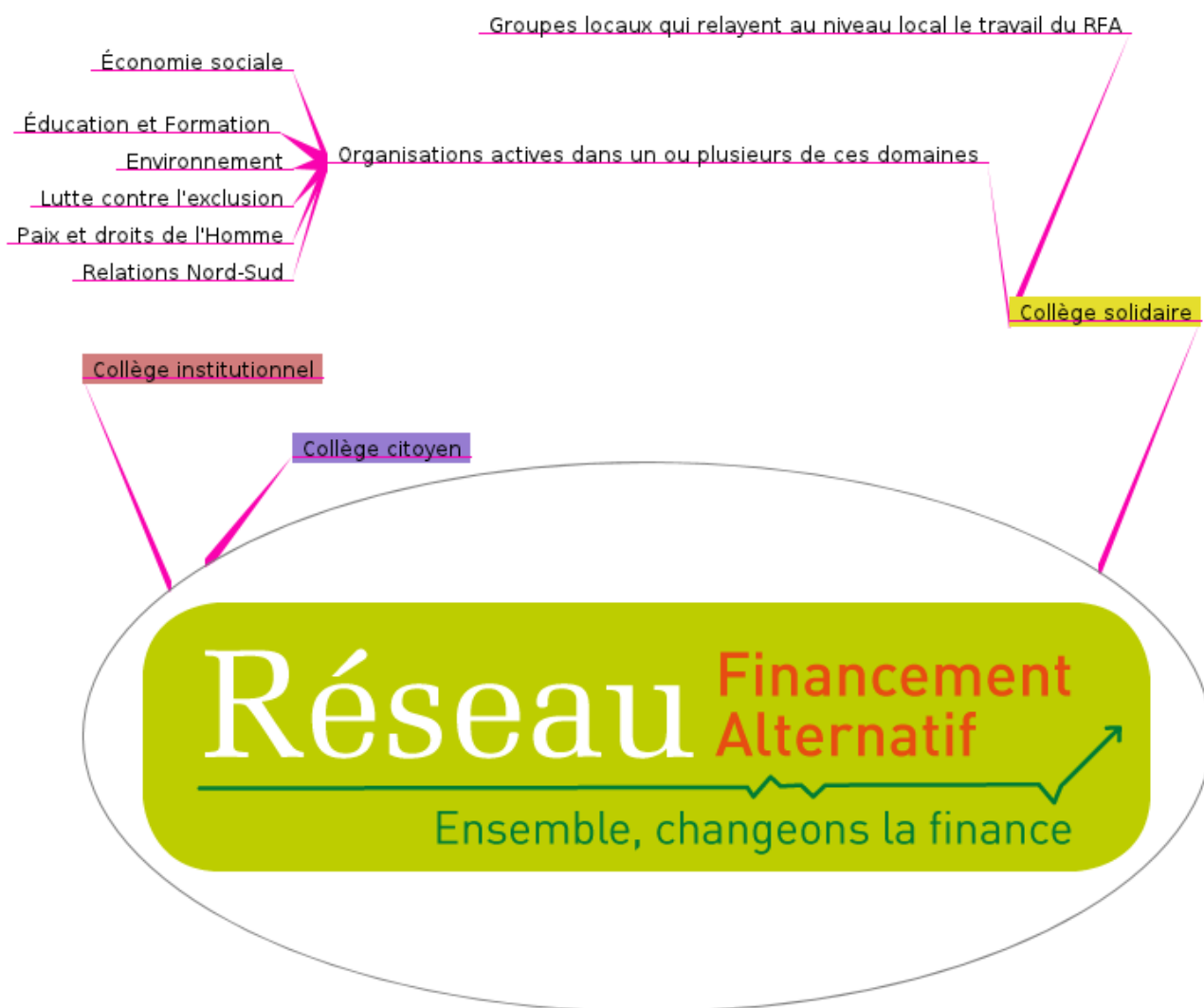
1. Finance et société : comment la finance peut-elle atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.
2. Finance et individu : comment la finance peut-elle atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès à et l'usage de services et produits financiers adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient.
3. Finance et proximité : comment la finance peut-elle atteindre l'objectif de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

## 3 Un Réseau

### 3.1 Évaluation de l'acquis

#### Composition du Réseau

Le Réseau Financement Alternatif est un organe pluraliste organisé en trois collèges : le collège solidaire, le collège institutionnel et le collège citoyen.



## Collège solidaire

Fin 2011, le collège solidaire était formé de 89 membres associatifs dont certains sont présents depuis la création du Réseau en 1987. Ces membres bénéficient des commissions des produits financiers de partage solidaire négociés par le Réseau Financement Alternatif.

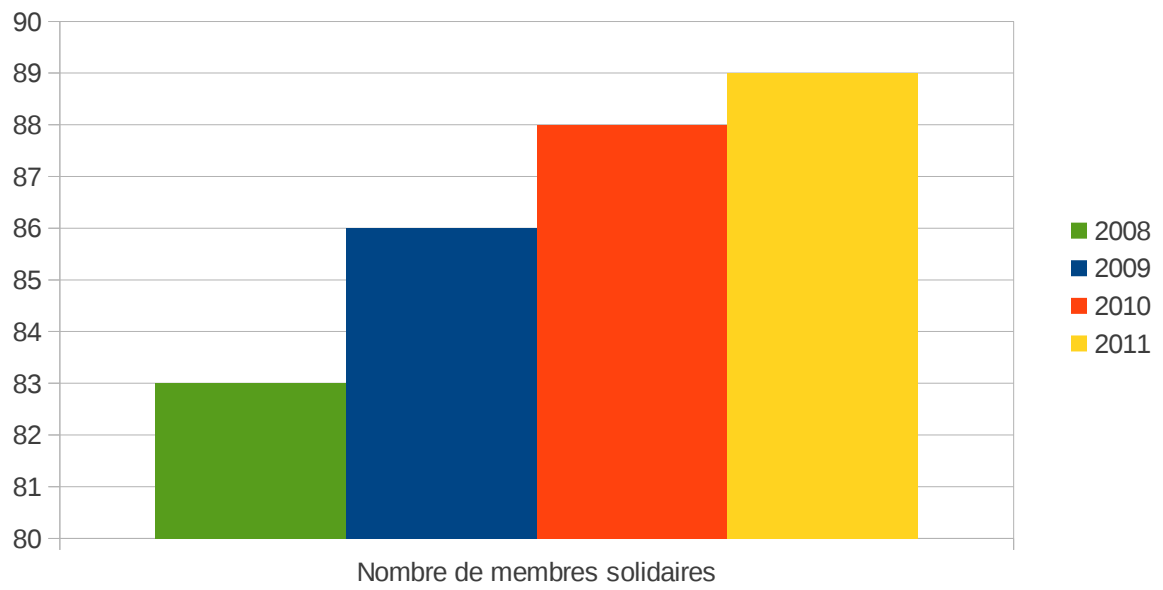
Depuis la modification statutaire du 14 juin 2012, on distingue parmi celles-ci :

- les organisations actives dans un ou plusieurs des domaines suivants : Économie sociale, Éducation et Formation, Environnement, Lutte contre l'exclusion, Paix et droits de l'Homme, Relations Nord-Sud, d'une part,
- les groupes locaux engagés en faveur de la promotion de l'éthique et de la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine et susceptibles de relayer au niveau local le travail d'éducation, de plaidoyer et d'innovation du RFA, d'autre part.

Les nouveaux membres du collège solidaire sont les suivants :

<b>2008</b>
<b>Amnesty International Belgique Francophone</b> asbl qui fait partie d'un mouvement mondial de personnes qui luttent pour les droits humains. Elle intervient au nom des victimes de violations de ces droits, en se basant sur une recherche impartiale et sur le droit international. L'organisation est indépendante de tout gouvernement, idéologie politique, intérêt économique ou religion.
<b>Centre National de Coopération au Développement</b> asbl (CNCD-11.11.11) qui est la coupole d'une centaine d'ONG et associations belges francophones et germanophones engagées dans la coopération internationale. Le CNCD organise l'Opération 11.11.11, grande récolte de fonds axée en 2008 et 2009 sur le thème du travail décent, sous le slogan « Les travailleurs ne sont pas des outils ».
<b>Inter-Environnement Wallonie (IEW)</b> qui fédère 150 associations de défense de l'environnement actives en Région wallonne. Qu'il s'agisse d'énergie, de déchets, de protection de sites naturels, de normes de produits ou de cohabitation harmonieuse entre différents types d'activités, les citoyens actifs de ces petites ou grandes associations bénéficient des conseils et du soutien de l'équipe d'Inter-Environnement Wallonie. In fine, il s'agit d'intégrer l'environnement à toutes les politiques sectorielles, à côté des dimensions sociale, économique et culturelle, en veillant notamment à son inclusion dans les textes légaux et les choix politiques à l'échelon local, régional, fédéral ou européen.
<b>Les Tournières</b> srlfs qui est une coopérative. Grâce à l'argent de ses actionnaires, elle achète et rénove des bâtiments à Liège pour les mettre à la disposition d'associations ou les transformer en habitations sociales ou à loyer modéré. A travers ces restaurations, l'objectif est de mettre l'accent sur la mixité sociale.
<b>Habitat et Humanisme</b> qui est une fondation dont l'objectif est double. La fondation construit, rénove et restructure des logements à caractère social mais en plus, accompagne les familles logées en vu de favoriser leur insertion.
<b>2009</b>
<b>APEF</b> qui est un groupe d'épargne de proximité qui entend renforcer le soutien financier aux activités locales sur la commune de Forest. L'association octroie des crédits sans intérêts à des particuliers. Pour en bénéficier, ils doivent être membres et avoir tout d'abord épargné pendant un

an au moins, 4 € minimum par mois.
<b>NGE 2000</b> qui est une agence conseil, agréée par la Région Wallonne, ayant pour mission l'aide à la création d'emploi dans le secteur de l'économie sociale. De manière générale, l'asbl tente de servir de concentrateur / répartiteur de l'information, par l'animation d'un véritable réseau de l'économie sociale en Province de Luxembourg.
<b>Solidarité Mondiale</b> qui a pour ambition de renforcer les mouvements sociaux dans les pays en développement. L'ONG les aide techniquement et financièrement à lutter contre l'injustice sociale en défendant les droits des travailleurs et la protection sociale pour tous. Elle soutient aussi des projets d'économie sociale, porteurs de dynamisme et de développement durable.
<b>2010</b>
<b>Africa 2000</b> qui est une association d'aide au développement active au Sénégal.
<b>Natagora</b> qui a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles, en enravant la dégradation de la biodiversité et en reconstituant un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.
<b>Fédération des Maisons Médicales et des Collectifs de Santé Francophones (FMMCSF)</b> dont l'objectif général est de promouvoir une politique de santé basée sur un système de santé organisé à partir des soins de santé primaires et qui regroupe plus de 85 maisons médicales implantées en Communauté wallonie-Bruxelles.
<b>2011</b>
<b>Elys</b> qui est une coopérative d'investissement éthique qui veut donner une réponse globale en favorisant un entrepreneuriat responsable dans une économie durable. Son action se construit autour de quatre axes : les valeurs éthiques et sociétales, les statuts rigoureux pour la coopérative, les projets qui favorisent une économie durable et des emplois locaux et les critères d'investissement pour des actions pérennes et profitables. Elys a déjà apporté son soutien a plusieurs dizaines de projets respectueux de l'homme et de son environnement.
<b>Exposant d</b> qui est une association qui entend accompagner et agir pour une société durable. Pour ce faire, Exposant d anime des ateliers, forme au management environnemental, organise des plans de communication éco-responsable, réenchante la communication, En 2011, Exposant d a notamment réunit plusieurs milliers de personnes à Liège en organisant le festival Tempo Color, un événement axé sur les enjeux des solidarités interculturelles, des relations Nord-Sud, et du développement durable.





## Collège institutionnel

Fin 2011, le collège institutionnel comprenait 5 organisations. Elles ne bénéficient pas du partage solidaire mais leur adhésion au Réseau montre l'importance qu'elles accordent à une finance responsable et solidaire, respectueuse de l'homme et de l'environnement.

2008

**Incofin** s.c.r.l. qui gère un fonds qui soutient le développement de l'entrepreneuriat dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique et en Amérique latine.

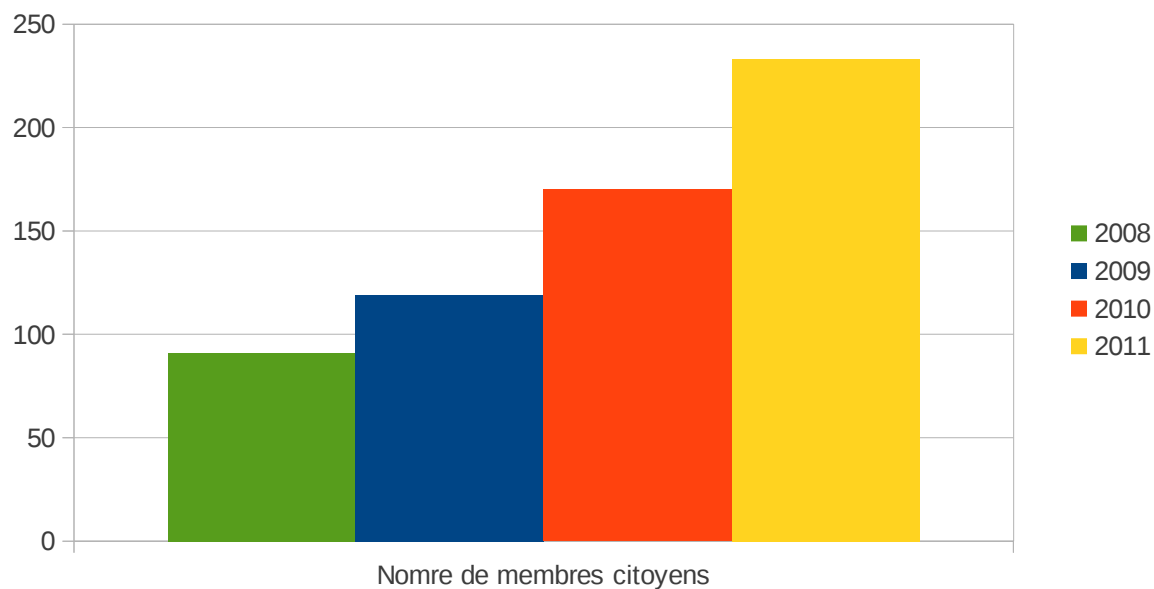
2009

**Syneco** qui est un centre d'expertise en économie sociale et solidaire actif en Régions wallonne et de Bruxelles Capitale. Syneco a été constituée en 1997, sous forme d'ASBL dans le cadre du périmètre d'activités du Groupe ARCO. Créer une entreprise ou exercer des responsabilités au sein de ce type d'entreprises requiert des compétences et des savoirs particuliers. C'est dans ce cadre, que depuis plus de 10 ans déjà, Syneco est devenue le partenaire privilégié des entreprises d'économie sociale et solidaire wallonnes et bruxelloises.



## Collège citoyen

Enfin, le collège citoyen se compose de toute personne qui s'intéresse à la finance solidaire et qui est désireuse de la soutenir. En décembre 2011, le Réseau comptait 233 membres citoyens.



## Gouvernance du Réseau

### Structure juridique

Le Réseau Financement Alternatif a le statut d'association sans but lucratif (ASBL) de droit belge (Numéro de l'association : 1741287 No TVA ou no entreprise : 434307602).

Il est régi par

- les dispositions législatives et réglementaires applicables, notamment la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations,
- les textes internes suivants :

Nom	Dernière modification	Organe compétent
Statuts	14/06/12	Assemblée générale
Règlement d'ordre intérieur	16/12/10	Assemblée générale
Plan stratégique 2008-2113	07/12/07	Assemblée générale
Charte de gouvernance	25/10/10	Conseil d'administration
Barème salarial	24/10/05	Conseil d'administration
Procédure d'évaluation fonctionnelle croisée équipe/direction/CA	27/03/05	Conseil d'administration
Règlement de travail	19/03/07	Direction
Procédures administratives (comptabilité, processus d'engagement, gestion du personnel,...)	07/06/10	Direction
Règlement relatif au groupes locaux FINANcité	20/09/10	Direction

## **Assemblée générale**

### **Attributions**

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les statuts.

Ses attributions sont les suivantes :

- accepter et exclure les membres, les rattacher à un des collèges définis à l'article 3 et leur conférer et leur retirer la qualité de membre effectif ;
- modifier les statuts et prononcer la dissolution de l'association;
- déterminer le nombre d'administrateurs;
- nommer et révoquer le président et les administrateurs;
- nommer, le cas échéant, le commissaire aux comptes ;
- pouvoir nommer un vérificateur aux comptes pour expertiser les comptes ;
- approuver annuellement le rapport d'activités et les comptes
- décider des budgets et des grandes lignes stratégiques à mettre en œuvre par l'association,
- octroyer la décharge aux administrateurs et, le cas échéant, au commissaire et au vérificateur aux comptes;
- fixer le montant de la cotisation annuelle; son montant maximal est de 500 euros ;
- transformer l'association en société à finalité sociale. (article 6 des statuts).

### **Délibérations**

Les membres des trois collèges participent aux assemblées générales du Réseau et ont droit de vote. Le collège solidaire détenait 50 % des droits de vote. Les collèges citoyen et institutionnel se partageaient les 50 % restants. Depuis la modification statutaire du 14 juin 2012, ils détiennent respectivement 60 %, 20 % et 20 % des droits de vote.

# **Conseil d'administration**

## **Description de fonction**

### **Responsabilités générales**

Outre les responsabilités définies par la législation belge, les statuts de l'association et le règlement d'ordre intérieur, le Conseil d'administration (CA) a la responsabilité de garantir:

1. que le Réseau oriente ses choix en vue de maximiser son impact sur l'accomplissement de son objet social ;
2. que les différentes composantes du Réseau respectent les décisions prises démocratiquement par ses membres ;
3. que la prise de décision au sein du CA soit efficace et appropriée. Pour ce faire, le fonctionnement interne du CA et son efficacité doivent être systématiquement analysés en vue d'opérer, le cas échéant, les changements nécessaires ;
4. que le Réseau soit géré avec efficacité, de manière à accomplir de manière optimale son objet social avec les ressources disponibles, tout en respectant scrupuleusement les valeurs auxquelles le Réseau adhère. Cela implique, notamment dans les aspects patrimoniaux, le recours aux techniques de gestion les plus avancées et les plus performantes ;
5. que la gestion du Réseau s'inscrive dans une vue résolument prospective, tenant compte du contexte et de son évolution afin que son développement soit optimal ;
6. que les ressources financières soient gérées prudemment et efficacement ;
7. que les ressources humaines (salariées et bénévoles) soient gérées de manière efficace et respectueuse ;
8. que les différentes composantes du Réseau, bénévoles et salariées, aux engagements divers, inscrivent leur action dans un cadre de complémentarité, de collaboration et de respect réciproque ;
9. que les relations de travail entre le CA et la direction se développent dans un esprit positif de collaboration et de soutien mutuel.

### **Fonctions principales**

Ce qui suit vise à décrire les fonctions du CA (sans prétendre à l'exhaustivité). Elles sont présentées par ordre décroissant selon leur importance relative, c'est-à-dire que plus on avance de 1 à 10 (mis à part la fonction 4), plus le rôle du CA devient un rôle de soutien à la direction. Et inversement.

#### **La mise en œuvre des statuts et du règlement d'ordre intérieur**

Le CA a comme première responsabilité de respecter, de faire respecter et de mettre en œuvre les statuts et le règlement d'ordre intérieur que le Réseau s'est donnés dans le cadre de la législation belge relative aux ASBL. Il est le gardien de la finalité, des objectifs, de la raison d'être du Réseau.

#### **L'établissement du budget et le contrôle financier**

Le CA soumet à l'Assemblée générale (AG) le projet de budget annuel et définit une planification à long terme, prudente, mais tournée vers la croissance.

#### **La définition des objectifs stratégiques pour le Réseau**

Le CA est responsable de l'élaboration du plan stratégique pour le Réseau - soumis à l'approbation de l'AG - et de sa mise en œuvre efficace dans le respect de la vision et de la mission du Réseau.

### **La liaison avec la direction**

Le CA entretient des liens réguliers avec la direction dans un esprit de collaboration et de soutien, en vue d'atteindre les objectifs fixés par le plan stratégique du Réseau. Le CA est également responsable de l'évaluation - au moins une fois l'an - du travail du directeur, de son engagement, de la fixation de sa rémunération et de son licenciement éventuel.

### **La gestion du Réseau et de ses composantes**

Le CA est chargé de gérer le Réseau dans son ensemble dans le respect des statuts et du règlement d'ordre intérieur. Il organise les assemblées générales et les autres rencontres de militants qui lui paraissent utiles. En outre, le CA doit développer une politique de consultation du Réseau, une politique en matière de structuration de celui-ci (par exemple, le suivi et la création de coordinations), ainsi que des processus visant à ce que les composantes de le Réseau puissent lui « rendre des comptes ».

### **La liaison avec les membres du Réseau**

La CA doit faire en sorte que le Réseau entretienne des liens réguliers avec ses membres (par les moyens de communication appropriés), vise une augmentation du nombre de ses membres et assure une gestion efficace et respectueuse des ressources humaines bénévoles.

### **La représentation du Réseau**

La représentation externe du Réseau est organisée par le directeur. Celui-ci peut solliciter la participation du président et/ou d'autres administrateurs, notamment pour des prestations d'ordre protocolaire. Les administrateurs se gardent de prendre toute initiative personnelle en la matière.

### **La participation à la planification opérationnelle**

Le CA participe à la planification opérationnelle visant la mise en œuvre du plan stratégique du Réseau, en soutien à la direction.

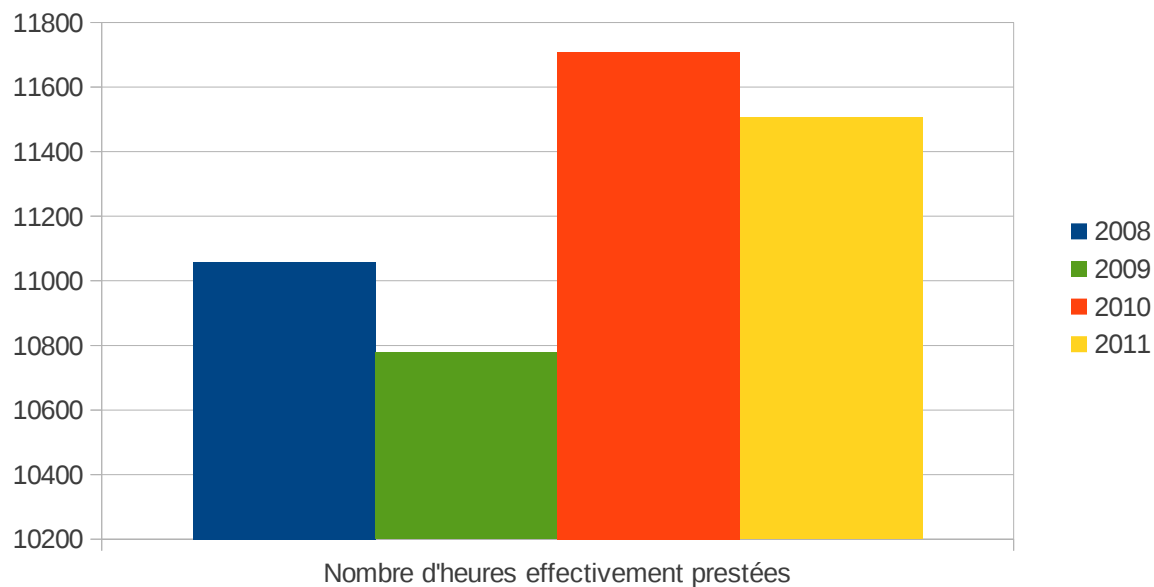
### **La définition d'une stratégie du Réseau en matière de réponse aux crises**

Cela concerne notamment la communication externe, la pression sur les autorités politiques (lobbying), etc. Le CA peut participer à cette définition, dans son rôle de conseil et de soutien à la direction.

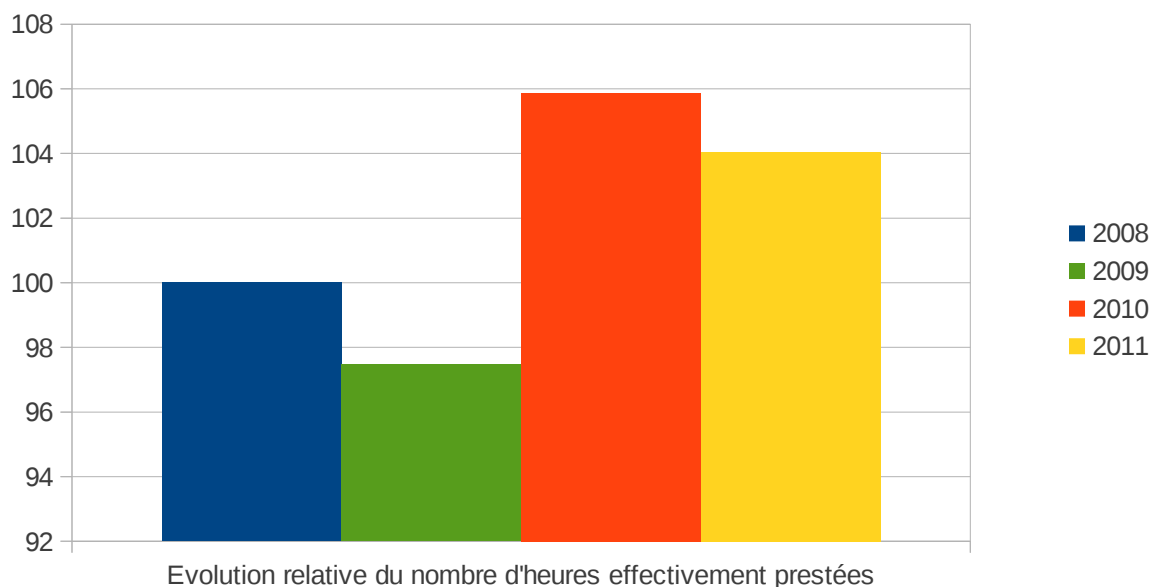
## Équipe

### Composition

Au sein de l'équipe, au cours de l'année 2011, le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel est passé de 8 à 9 personnes, l'effectif moyen du personnel a légèrement progressé par rapport à l'année précédente (8,8 équivalents temps plein contre 7,8 en 2009) tandis que le nombre d'heures effectivement prestées est passé de 10.787,7 (2009) et 11.707,8 (2010) à 11.506,4 (2011).



En termes relatifs, l'évolution du nombre d'heures effectivement prestées a été faible, diminuant d'à peine plus de 2 % en 2009 pour augmenter d'un peu moins de 6 % en 2010 pour se stabiliser à 4 % en 2011.



## Direction

La direction assure les fonctions suivantes qui lui sont déléguées par le CA :

### Stratégie

1. Développer une bonne connaissance de l'environnement du RFA de façon à en prévoir les évolutions socio-économique, légale et politique.
2. Afin de réaliser la mission du RFA, d'en assurer la pérennité et le développement et pour répondre aux évolutions de son environnement, élaborer et définir, en collaboration avec les membres de l'équipe et le CA, les stratégies institutionnelles et objectifs stratégiques de l'institution.
3. Développer les partenariats stratégiques solides afin de pouvoir réaliser les nouvelles stratégies définies.
4. Se situer lors des enjeux sectoriels et agir sur l'environnement légal et politique.

### Administration et Gestion Ressources Humaines

1. Garantir le respect des règles, procédures et des processus internes à l'organisation.
2. Définir et mettre en œuvre une politique de recrutement et de mobilité qui permette de disposer des bonnes ressources et compétences au bon moment, ce qui comprend notamment l'ensemble des actes d'engagement et de licenciement des salariés du RFA.
3. Mettre en place un Plan de formation continué qui permette de répondre aux besoins du personnel, des équipes et aux objectifs stratégiques du RFA.
4. Définir et organiser le rôle, les responsabilités, les tâches et la coordination des membres de



l'équipe dans une atmosphère de travail basée sur la communication et la concertation au sein des membres de l'équipe.

5. Mettre en place un système d'évaluation des individus et équipes au sein de l'institution.
6. Garantir une administration des ressources humaines pour assurer une gestion saine et efficace des contrats de travail, salaires, fiches congés, etc.

#### **Viabilité économique et gestion administrative**

1. Élaborer le budget de l'institution, veiller à sa bonne utilisation et son équilibre.
2. Assurer la récurrence des subventions et la réalisation des projets et dossiers administratifs et financiers adéquats en vue de réaliser les objectifs stratégiques de l'organisation.
3. Garantir une réponse de qualité aux exigences administratives et veiller à la conformité des dossiers dans le cadre d'inspections diverses.
4. Organiser, coordonner et superviser les différents services de l'institution.
5. Planifier et veiller à l'entretien du patrimoine du RFA (mobilier, informatique, etc.).
6. Optimiser et garantir les ressources financières de l'institution dans le respect, l'entretien et la bonne utilisation du patrimoine.
7. Prendre et donner en location des biens mobiliers et immobiliers pour une durée n'excédant pas neuf années.

#### **Visibilité et partenariat**

1. Rendre le RFA visible en le représentant dans différentes manifestations ou instances : colloques, salons, autres CA, presse, etc.
2. Garantir la position de l'institution auprès des partenaires existants.
3. Développer des nouveaux partenariats (privé, publique ou politique) de façon à répondre aux nouvelles missions et objectifs stratégiques de l'institution.

#### **Commerciale et clientèle**

1. Développer et soutenir avec l'aide des membres de l'équipe, l'activité commerciale de l'institution : appels d'offre, prospection, communication, publicité, etc.
2. Assurer les différentes gestion liées à ces activités commerciales : gestion des fournisseurs, clients (plaintes et enquête satisfaction), administration, etc.

#### **Gestion journalière et autre**

1. Assurer la gestion journalière de l'association.
2. Assurer la gestion de tous les autres aspects de l'organisation, à l'exception de ceux expressément exclus par la loi, les statuts, la présente charte de gouvernance ou une autre décision du CA.

### **Coordinations**

Les coordinateurs ont pour fonction de faire interagir efficacement différentes tâches et personnes au sein de leur département respectif, ce qui comporte notamment les aspects suivants :

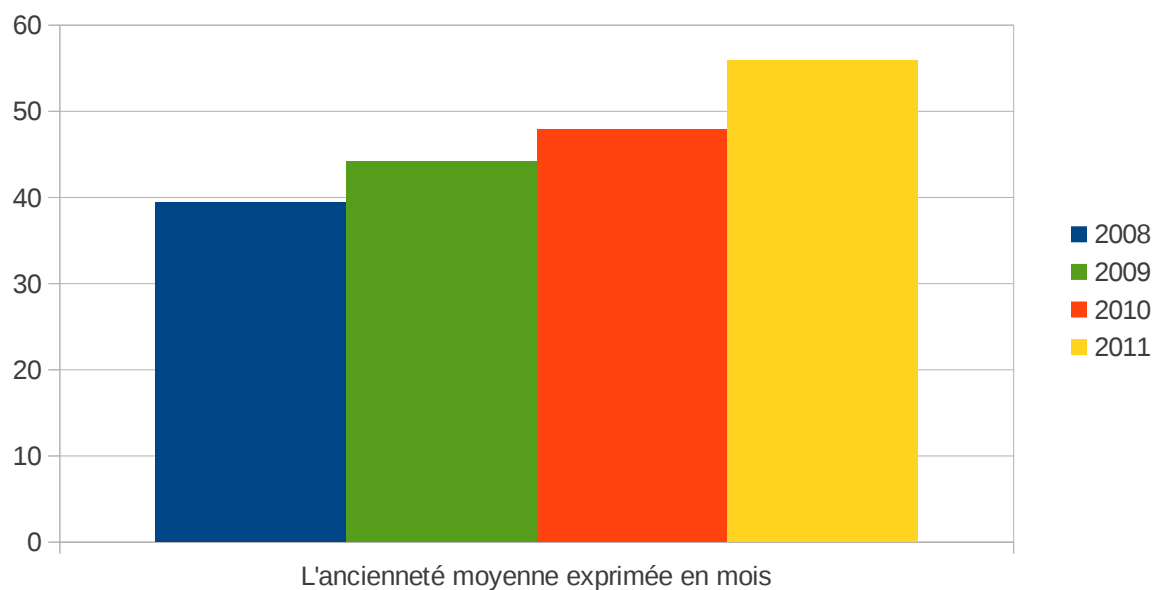
- Gestion des outils de coordination,
- Mise en place et suivi du planning au sein du département,
- Proposition de nouveaux outils ou de nouvelles procédures en vue d'améliorer la coordination,
- Recherche de nouvelles sources de financement,
- Gestion des demandes de stages et des stagiaires.

Deux départements sont actuellement organisés au sein de l'équipe : le premier est en charge des analyses, études, conseils et, en partie, de la formation et des outils ; le second de la participation, de l'éducation, de l'information, de la sensibilisation et, en partie, de la formation et des outils.

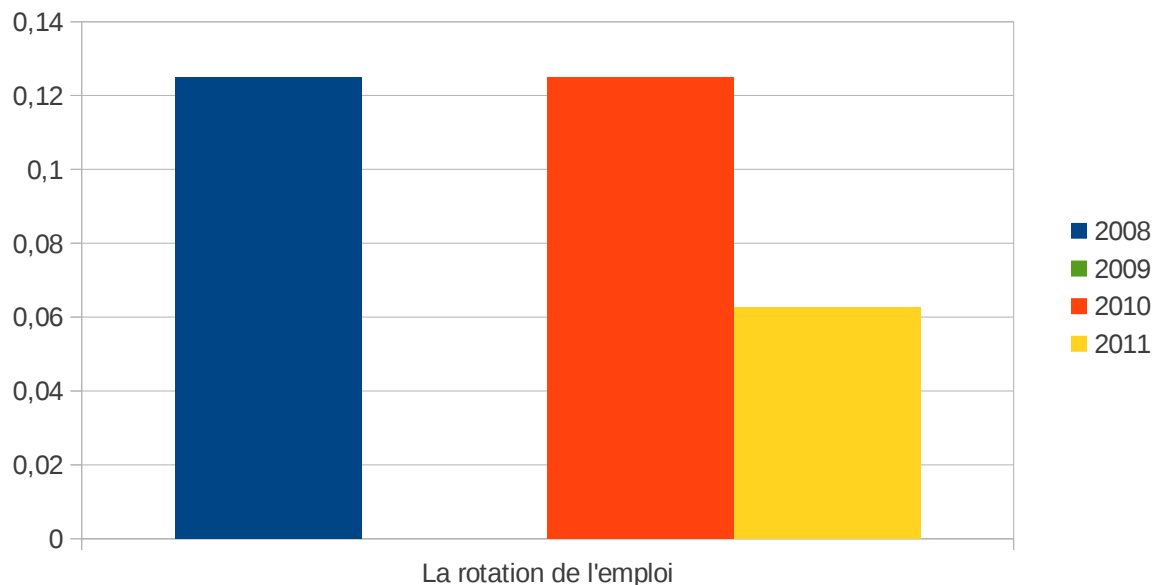
## Le fonctionnement du Réseau

### Gestion des ressources humaines

La stabilité de l'emploi est mesurée d'après la durée moyenne de l'emploi. L'ancienneté moyenne au sein de l'équipe démontre une incontestable stabilité qui détermine notamment un haut niveau d'expérience qui est très important dans un secteur aussi spécialisé que le notre.



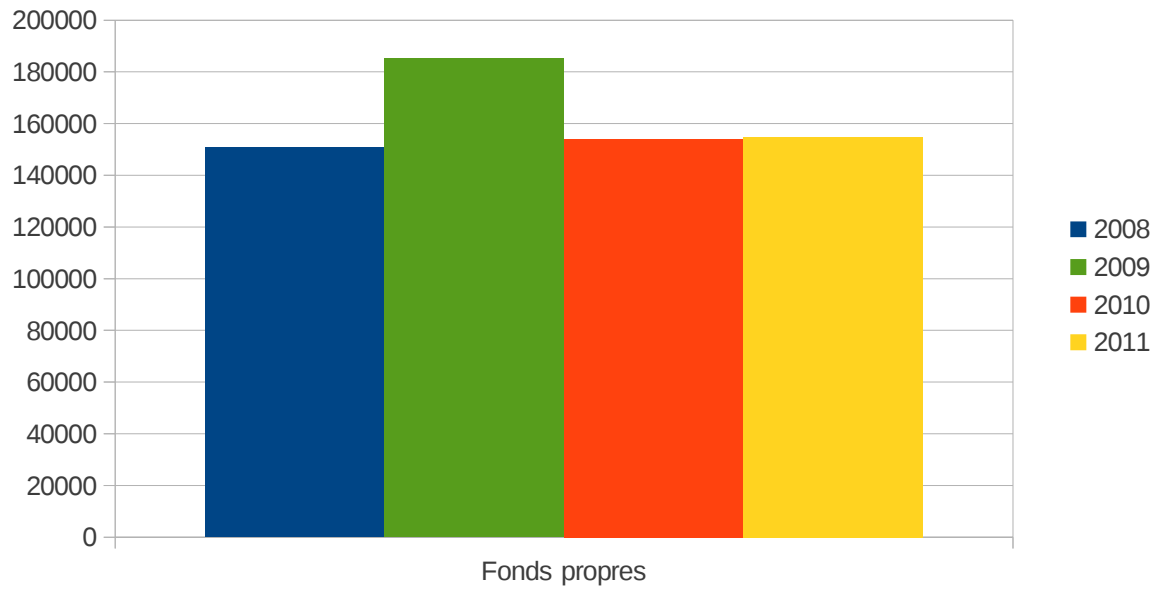
La rotation de l'emploi est la demi-somme (ou la moyenne) du nombre de salariés partis et du nombre de salariés arrivés au cours d'une période donnée, divisée par le nombre initial de salariés en début de période (mois, trimestre, année). La rotation doit être appréciée en fonction du nombre total de travailleurs. Compte tenu de ce qui précède, cette rotation est faible puisqu'elle atteint au maximum un poste de travail par année.



### Gestion administrative et financière

Le RFA assume la gestion administrative et financière de l'association, en partie en interne, en partie grâce au support de prestataires externes (comptabilité, secrétariat social, ...). Au cours de la période, les fonds propres sont restés stables.





## **Gestion qualitative**

Un système de management de la qualité a été mis en place pour les différentes activités du RFA. Il s'agit d'un ensemble des directives de prise en compte et de mise en œuvre de la politique et des objectifs qualité nécessaires à la maîtrise et à l'amélioration des divers processus de l'organisation en vue d'améliorer son efficacité.

Ce management de la qualité est donc une activité support cherchant à donner aux départements la capacité de standardisation, mutualisation, et ré-utilisation des ressources nécessaires pour assurer les synergies (ou flexibilité) et efficacité pour atteindre la stratégie d'entreprise attendue. La mise en œuvre du système de management de la qualité s'entend donc ici comme le processus support de la qualité de l'entreprise.

## Environnement du Réseau

En plus des contacts suivis avec ses membres, le Réseau est en relation avec de nombreuses autres organisations et fédérations belges et européennes. Le Réseau y apporte son expertise et exerce plusieurs mandats.

Le Réseau est présent dans le conseil d'administration de plusieurs organismes :

<b>Archime'd</b> (association française de lutte contre le malendettement) : administrateur
<b>CAMD</b> (Centre d'Appui des Services de médiations de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale) : président
<b>ECDN</b> (European Consumer Debt Network : réseau qui coordonne les organismes de lutte contre le surendettement) : administrateur
<b>EFIN</b> (European Financial Inclusion Network) : président
<b>Prix de l'économie sociale</b> (anciennement Prix Roger Vanthournout) : administrateur
<b>Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises</b> (fédération des entreprises d'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles) : président
<b>Vigeo</b> (agence de notation extra-financière) : vice-président
<b>Forum Ethibel</b> (cette asbl certifie les produits financiers quant à leurs critères éthiques) : administrateur

Le Réseau est, par ailleurs, membre ou actionnaire de plusieurs autres organismes :

<b>Alterfin</b> : Alterfin soutient des institutions de microcrédit et des associations de producteurs « commerce équitable » dans les pays en voie de développement, par l'octroi de prêts, de garanties et par des prises de participation
<b>Associations 21</b> : plate-forme associative dont le but est de favoriser la mise en œuvre d'un développement durable par une mise en commun d'informations, de réflexions, d'expériences et d'actions
<b>Banca Etica</b> : banque dont le but est d'encourager des initiatives socio-économiques où la production de la richesse et sa distribution sont fondées sur des valeurs de solidarité
<b>Banque Triodos</b> : la banque finance des entreprises, des institutions et des projets à valeur ajoutée dans les domaines social, environnemental et culturel
<b>ConcertES</b> : ConcertES est la plate-forme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale
<b>Conseil Wallon de l'Économie Sociale</b>
<b>Inter-environnement Wallonie</b> : fédération d'associations de défense de l'environnement actives en Région Wallonne
<b>Forum social belge</b> : forum lancé par 200 associations au lendemain du Forum Social Mondial II de Porto Alegre, en février 2002.
<b>INAISE</b> (Association Internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale) est un réseau international d'organismes ayant pour objectif le financement de projets sociaux et environnementaux

**Maison du Développement Durable** : en 2007, le Réseau est devenu membre de la coopérative « Maison du Développement durable »

**Réseau européen de la microfinance (REM)** : ce réseau a comme objectif de promouvoir la microfinance en Europe de l'Ouest

**Réseau pour la Justice Fiscale** : né en 1998, ce réseau réunit près de 40 organisations soucieuses d'une meilleure redistribution des revenus via la fiscalité

**Ça passe par ma commune** : les groupes locaux "ça passe par ma commune" continuent - depuis la mise en place des conseils communaux début 2007 - de créer des dynamiques constructives avec le pouvoir communal et d'avancer sur des propositions concrètes en faveur d'un développement durable

**Journée sans crédit** : organisée par vingt-quatre associations francophones et néerlandophones, la Journée sans crédit a pour objectifs de sensibiliser les consommateurs aux dangers du crédit facile et de formuler des recommandations aux pouvoirs publics pour améliorer la protection des consommateurs les plus fragilisés.

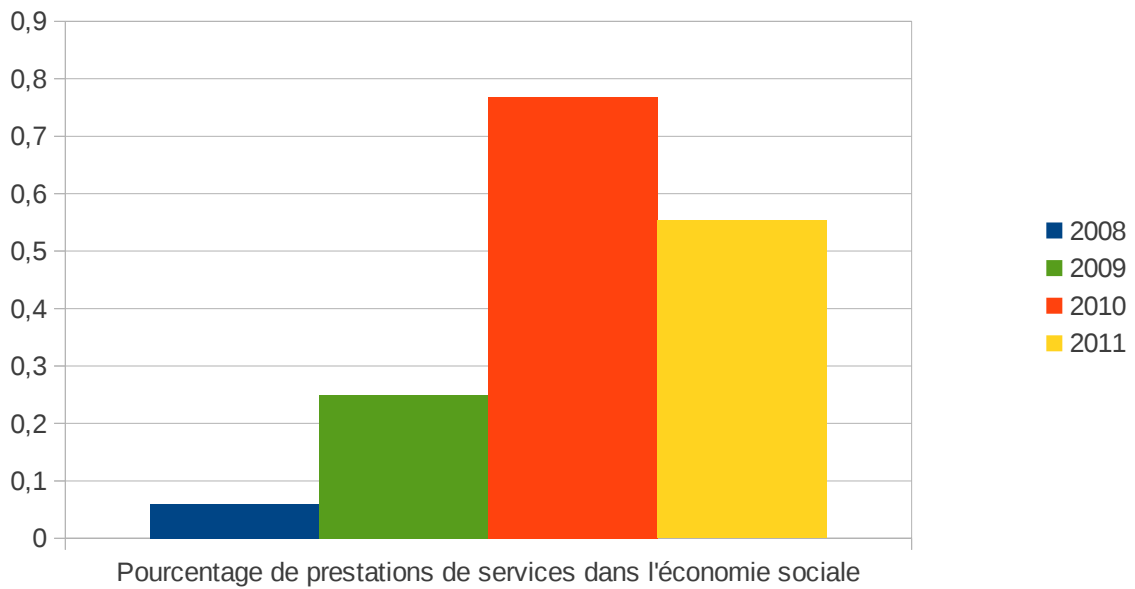
Le Réseau fait également partie de plusieurs groupes de travail :

Groupe de travail recherche organisé au sein du Réseau européen de la microfinance. Il réunit des chercheurs européens dans le domaine du microcrédit

Groupe de travail lobby et réglementation organisé au sein du Réseau européen de la microfinance. Il réunit des organisations de microfinance et de recherche européens dans le domaine du microcrédit



Le Réseau est également en relation avec de nombreux fournisseurs. En tant qu'organisme de finance solidaire, il privilégie, dans la mesure du possible, des prestataires d'économie sociale. Depuis 2008, le RFA mesure sa progression à travers un indicateur de dépenses dans l'économie sociale. Ce dernier croît de manière continue pour atteindre 46,27 % en 2011 (contre 15 % en 2008, 25,63 % en 2009 et 35,44 % en 2010).



### **3.2 Analyse**

L'organisation en réseau est un point essentiel d'attention au cours des prochaines années. Il s'agit de renforcer celle-ci à différents niveaux :

- Efficience de l'organisation : l'agrandissement du Réseau obligera son organisation à s'adapter en conséquence, que ce soit au niveau de la gestion des ressources humaines, de l'administration ou de la comptabilité.
- L'implantation territoriale décentralisée dont il sera question ci-après justifiera également des mesures adaptées pour optimiser celle-ci.
- L'accueil de nouveaux membres, notamment des groupes locaux peu structurés, imposera de développer des mesures d'intégration et d'appui optimales.
- La diversité des membres, citoyens et organisations, collègues solidaire et institutionnel, groupes locaux et autres associations, nécessitera de développer les articulations adéquates pour que chacun trouve sa place dans le réseau.
- Les thématiques d'action, parfois d'apparence hétérogènes, devront être articulées pour mettre leur complémentarité en évidence et favoriser ainsi l'identité du réseau et de ses composantes.

### 3.3 *Vision*

Le RFA est un lieu de rencontres, de concertations et d'actions qui rassemble les acteurs progressistes du mouvement social en Communauté Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone, mobilisés par la promotion de l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

Ces acteurs sont :

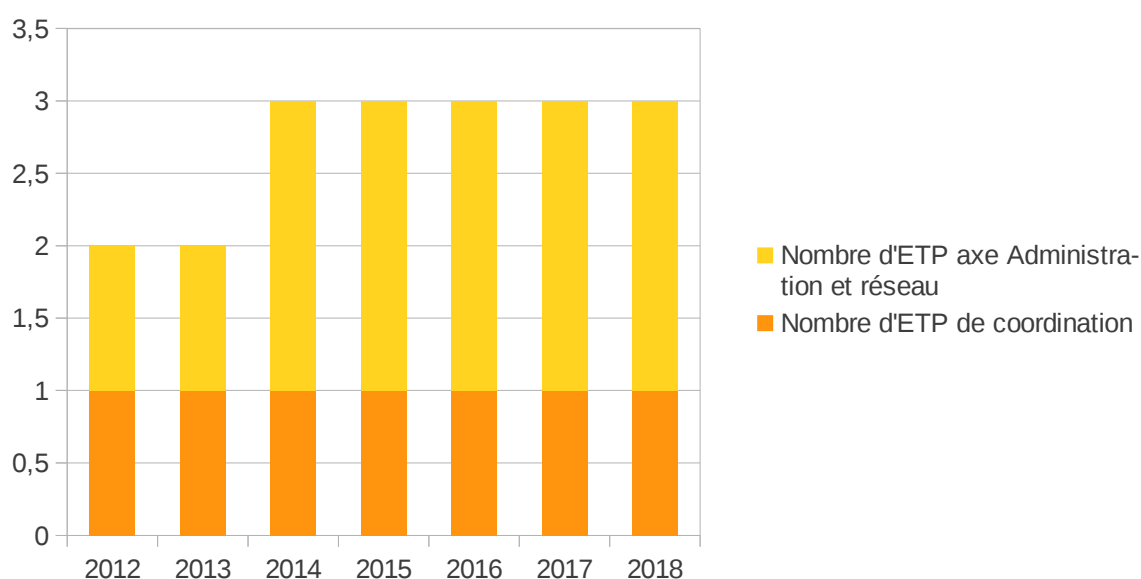
1. des organisations qui fonctionnent sur des bases démocratiques, dans un esprit de coopération et dans le respect de la loi pour réaliser des projets qui offrent une plus value sociale certaine (collège solidaire). Parmi celles-ci, certaines sont :
  - actives dans un ou plusieurs des domaines suivants : Économie sociale, Éducation et de la Formation, Environnement, Lutte contre l'exclusion, Paix et droits de l'Homme, Relations Nord-Sud.
  - des groupes locaux engagés en faveur de la promotion de l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine et susceptibles de relayer au niveau local le travail d'éducation, de plaidoyer et d'innovation du RFA.
2. des personnes morales et d'associations de fait, autres que celles du collège solidaire, qui désirent exprimer leur engagement en faveur de la finance éthique et solidaire (collège institutionnel).
3. de personnes physiques qui désirent exprimer leur engagement citoyen dans le domaine financier (collège citoyen).

### 3.4 Plan d'action

#### Renforcer les moyens

Les moyens humains actuellement réservés à la dynamique de réseau et à l'administration générale de celui-ci doivent être renforcés si nous voulons toujours davantage être un lieu de rencontres, de concertations et d'actions qui rassemble les acteurs progressistes du mouvement social en Communauté Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone, mobilisés par la promotion de l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

Ce renforcement permettra en outre de soulager de certaines tâches administratives les membres de l'équipe affectés aux autres activités du RFA.



#### Améliorer une implantation territoriale décentralisée

Le RFA dispose actuellement d'implantations à Namur, Bruxelles, Liège, Louvain-la-Neuve et Charleroi. La taille réduite de l'équipe ne permet toutefois pas d'affecter de manière permanente une partie du personnel dans chacun de ces endroits.

L'ambition de structurer le RFA en mouvement citoyen qui fédère au moins trois associations dépendantes dont le champ d'action distinct correspond au moins au territoire d'une province ou de la région de Bruxelles-Capital et, plus largement, de soutenir l'ensemble des groupes locaux œuvrant au niveau local obligera à revoir tant la structure de l'équipe que son implantation dans divers sièges en Wallonie et à Bruxelles.

#### Assurer l'articulation des membres

La diversité des membres du réseau est certainement un atout : il est clair que la double caractéristique de réseau associatif et de mouvement citoyen, de membres qui sont orientés prioritairement vers la finance et d'autres vers d'autres thématiques par rapport auxquelles la finance joue un rôle mais n'est pas prioritaire constitue un formidable atout, notamment en terme d'échanges et de dissémination, qu'il convient d'exploiter au maximum.

Même l'objet social des associations membres n'est pas principalement consacré à la finance, elles

adhèrent à l'objet social du RFA et contribuent à faire le lien entre leur domaine d'activités (Économie sociale, Éducation et de la Formation, Environnement, Lutte contre l'exclusion, Paix et droits de l'Homme, Relations Nord-Sud) et la finance.

Quant aux groupes locaux, ce sont des plates-formes d'acteurs locaux engagés en faveur de la promotion de l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine et susceptibles de relayer au niveau local le travail d'éducation, de plaidoyer et d'innovation du RFA. Ce sont, en somme, des lieux où exercer une citoyenneté responsable. On y retrouve comme acteurs des volontaires mais aussi des sympathisant d'organisations, des membres d'une école ou encore d'un mouvement de jeunesse...

Chaque groupe local est composé d'un minimum de 6 personnes qui se réunissent au moins trois fois par an. L'ambition ? Rien de plus et rien de moins que reproduire au niveau local le rôle du RFA et faire vivre localement des rapports à l'argent fondés sur l'éthique et la solidarité.

Si cette diversité est un atout, elle constitue aussi un formidable pari qui requiert une attention de tous les instants pour que la structuration du RFA, tant dans son esprit que dans sa lettre, permette à chacun de trouver sa place.

### **Assurer l'articulation des thématiques au travers des différentes missions**

La finance n'est pas un bloc monolithique, elle recouvre beaucoup d'aspects différents. Le RFA les regroupe sous trois thématiques principales comme il a été dit ci-dessus. Il est important de trouver un équilibre entre elles dans l'activité du RFA, tant au niveau global que local et dans chacune des missions.

## 4 Éduquer

Analyse critique de la société, stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, développement de la citoyenneté active et exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

### 4.1 *Évaluation de l'acquis*

#### **Participation, éducation et formation**

Actions menées et programmes d'éducation et/ou de formation élaborés avec les membres du Réseau et les participants, en vue de permettre l'exercice de la citoyenneté active et participative dans une perspective d'émancipation, d'égalité des droits, de progrès social, d'évolution des comportements et des mentalités, d'intégration et de responsabilité.

L'objectif stratégique novateur du plan stratégique 2008-2013 est incontestablement celui qui consiste à devenir un mouvement citoyen pour la finance responsable et solidaire fondé sur une vision commune, mais aussi sur le lien entre engagement individuel et engagement collectif : le premier pouvant se traduire en actes quotidiens, le second étant nécessaire pour avoir un réel impact et atteindre les objectifs visés. Si cette perspective a toujours été partie intégrante des activités du Réseau, c'est la première fois qu'elle était clairement identifiée et assumée comme un axe stratégique à part entière.

Officiellement lancé en 2009, le projet de Participation, Éducation et Formation citoyennes à une finance responsable et solidaire a vraiment démarré en 2010 pour répondre, entre autres, aux lacunes du système financier en matière d'éducation financière, aux besoins citoyens en formation débat et mise en place d'initiatives locales axées sur une finance responsable, durable et solidaire.

A cet égard, le soutien des membres du Réseau Financement Alternatif est une précieuse aide pour développer une structure et une coordination capable d'épauler ces groupes locaux, de proposer des modules de sensibilisation et d'action développés autour de trois thématiques : l'épargne, le crédit et les monnaies complémentaires. À terme, l'ambition du projet est de développer un rayonnement de ces groupes sur l'ensemble du territoire de la Communauté française. Leurs actions ont pour but d'améliorer les connaissances du public sur le système financier actuel et ses enjeux, de favoriser un débat citoyen sur ces thèmes, d'interpeller les banques ou les pouvoirs communaux, de mettre en place des systèmes d'échanges basés sur la solidarité ou encore de promouvoir une gestion responsable du budget et de l'épargne.

La crise financière a par ailleurs réveillé les citoyens désireux de changement. Depuis 2010, le Réseau appuie celles et ceux qui veulent changer la finance afin de la mettre au service de l'homme et de son environnement. Ce mouvement citoyen est devenu le moteur de toute la dynamique du Réseau Financement Alternatif.

Depuis la tristement célèbre crise des subprimes, un nombre grandissant de citoyens est en effet venu frapper à la porte du Réseau Financement Alternatif. Certains voulaient mieux comprendre la finance, d'autres voulaient aller plus loin et interpeller leurs élus sur l'utilisation qui est faite de leur

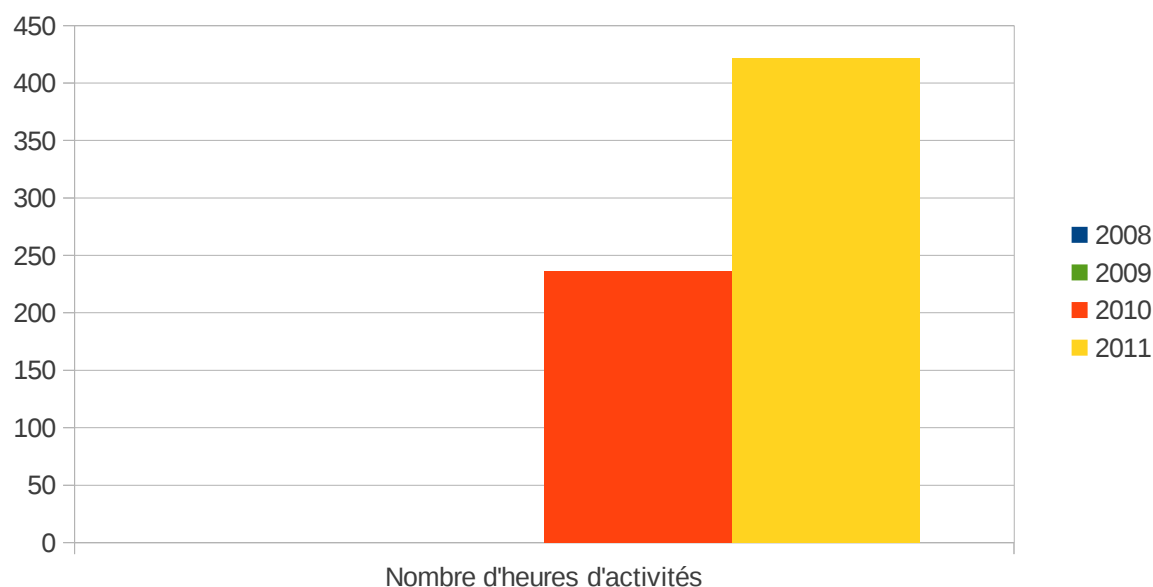
épargne, d'autres encore ont voulu mettre en place des alternatives concrètes au système financier. Le Réseau se devait de leur répondre. Avec son programme de participation, éducation et formation citoyennes lancé en 2010, le Réseau s'est redéfini comme un mouvement citoyen portant le slogan « Ensemble, changeons la finance », à travers la création de groupes locaux Financité à Bruxelles et en Wallonie.

La création des groupes locaux est un processus s'articulant en plusieurs étapes. Il prend largement en compte les facteurs liés à la crise financière, le manque d'information du grand public sur les mécanismes du système financier et leurs enjeux ainsi que la volonté de se convertir en un mouvement citoyen dont le rapport à l'argent serait axé sur l'éthique et la solidarité. Le processus mis en place par la création de groupes locaux vise en premier lieu la compréhension générale de la finance et de ses enjeux, l'engagement d'un débat citoyen à leur sujet, ensuite la mise en place d'initiatives et enfin un effort de diffusion pour partager, échanger et renforcer concrétiser les initiatives déjà existantes mise en place à Bruxelles et en Wallonie.

Trois thématiques sont ainsi développées par le Réseau et portées par les groupes locaux Financité :

- « Finance et individu » : comment assurer à tout un chacun un accès aux services et aux produits financiers permettant de mener une vie digne ? Cette question trouve notamment des réponses dans la création de groupes de micro-épargne, dans la formation à la gestion budgétaire, dans la sensibilisation aux enjeux de la finance.
- « Finance et société » : comment faire en sorte que la finance rencontre l'intérêt général plutôt que l'intérêt de quelques particuliers ? L'investissement socialement responsable est une des solutions préconisées par le Réseau, tout comme l'interpellation des représentants politiques sur la gestion des deniers publics. Des groupes comme Finance-la-Neuve et EthiqueInvest sont deux porte-drapeaux de ces thématiques.
- « Finance et proximité » : comment mettre en place des initiatives économiques et locales et resserrer les liens entre les producteurs et les consommateurs ? Les monnaies complémentaires et les systèmes d'échange locaux sont des initiatives originales et adaptées à ces questions.

La première de ces thématiques concerne en priorité un public issu de milieux populaires. Elle porte notamment sur la micro-épargne afin d'encourager les personnes à faibles revenus à épargner plutôt que consommer à crédit.



## Groupes locaux FINANcité

Les locales de FINANcité gèrent elles-mêmes leur fonctionnement. Elles suivent les différentes étapes en fonction de la thématique choisie et de leur niveau d'implication. Ce processus peut aller de la prise d'information à la mise en place d'initiatives concrètes. Dans tous les cas, les groupes locaux peuvent compter sur le soutien actif de l'équipe du Réseau Financement Alternatif.

En 2010, 7 groupes locaux se sont constitués. En 2011, ces groupes ont grandi et se sont multipliés. Ils forment désormais un mouvement organisé et informé qui se réunit notamment deux fois par an à l'occasion du Conseil des groupes locaux.

### 2010

FINANC'éthique Mons : soutenir l'économie locale et le tissu associatif par la mise en place d'une monnaie locale/sociale

FINANcité Lorraine : soutenir l'économie locale et le tissu associatif par la mise en place d'une monnaie locale/sociale

Groupe d'investisseurs alternatifs : investir de manière éthique et durable dans des projets ou entreprises à plus-value sociale ou environnementale

FINANcité Liège : sensibiliser, mettre en valeur ou créer des alternatives durables au modèle financier actuel

FINANcité Bruxelles : sensibiliser, mettre en valeur ou créer des alternatives durables au modèle financier actuel.

FINANcité Marche : réflexion sur l'investissement local, durable et socialement responsable

FINANcité Louvain-La-Neuve : sensibilisation, réflexion et actions dans le domaine de la finance solidaire



2011
l'ASBL la Payote, qui développe un projet d'épargne et de crédit solidaire, principalement à Namur, avec en vue une expansion à Liège et à Auvelais
l'AIES (Association africaine pour l'initiative économique et la solidarité), qui est une association de fait qui récolte l'épargne de ses membres en vue de constituer une coopérative de microcrédit professionnel pour la communauté africaine résidant en Belgique
FINANcité Huy / Villers-la-Ville : groupe de micro-épargne
FINANcité Braine-le-Comte : groupe de micro-épargne
FINANcité Braine-l'alleud : groupe de micro-épargne
FINANcité Soignies : groupe de micro-épargne
FINANcité Boitsfort : groupe de micro-épargne
La Fédération des équatoriens de Belgique (Bruxelles) : groupe de micro-épargne
FINANcité Forest / Ixelles : groupe de micro-épargne
FINANcité Charleroi 1 : groupe de micro-épargne
FINANcité Charleroi 2 : groupe de micro-épargne
FINANcité Onhaye : groupe de micro-épargne
FINANcité Malmédy : groupe de micro-épargne
FINANcité Olne : groupe de micro-épargne

Le Réseau Financement Alternatif a ainsi créé, en 2011, douze groupes de micro-épargne Financité en Wallonie et à Bruxelles. Ces groupes sont composés de personnes à faibles revenus qui, pendant un an, s'engagent à épargner une petite somme d'argent chaque mois. Au terme du programme, les groupes récupèrent leur épargne majorée de 50 %<sup>2</sup>. Ce programme d'épargne est complété par des réunions régulières qui furent l'occasion pour les participants d'échanger leurs expériences et d'aborder les thèmes de l'épargne et du crédit responsable. Au total, trois modules de formation ont été dispensés en 2011, deux autres le seront en 2012.

Les comptes sur lesquels les participants versent leur épargne sont gérés par le RFA. Ainsi, les membres du groupe ne doivent pas s'encombrer de discussions administratives concernant la gestion de leur compte et peuvent se concentrer sur l'échange de bonnes pratiques. De plus, leur épargne est bloquée auprès d'une banque éthique qui garantit la sécurité de l'argent et assure que cet argent est réinvesti dans des activités respectueuses de l'homme et de l'environnement.

Fin 2011, une centaine de participants sur les 180 qui s'étaient initialement inscrits au programme de micro-épargne étaient toujours dans les conditions pour percevoir la bonification de 50 % de leur épargne.

En septembre 2011, le mouvement Financité a soutenu la dynamique du Tempo Color qui a lancé la monnaie locale liégeoise « le valeureux », constituée autour d'un groupe citoyen.

<sup>2</sup> Pour bénéficier de la bonification, les participants ont dû épargner au minimum sept mois sur douze et avoir suivi au minimum trois modules sur cinq.

En parallèle, le groupe Financité Ardente a organisé des projections et s'est impliqué dans différents projets dans la ville de Liège comme la préparation d'une brochure pédagogique destinée au grand public et intitulée « La Crise pour les Nuls ».

Le groupe EthiqueInvest, groupe d'investisseurs alternatifs, s'est lancé dans ses premiers investissements responsables et solidaires.

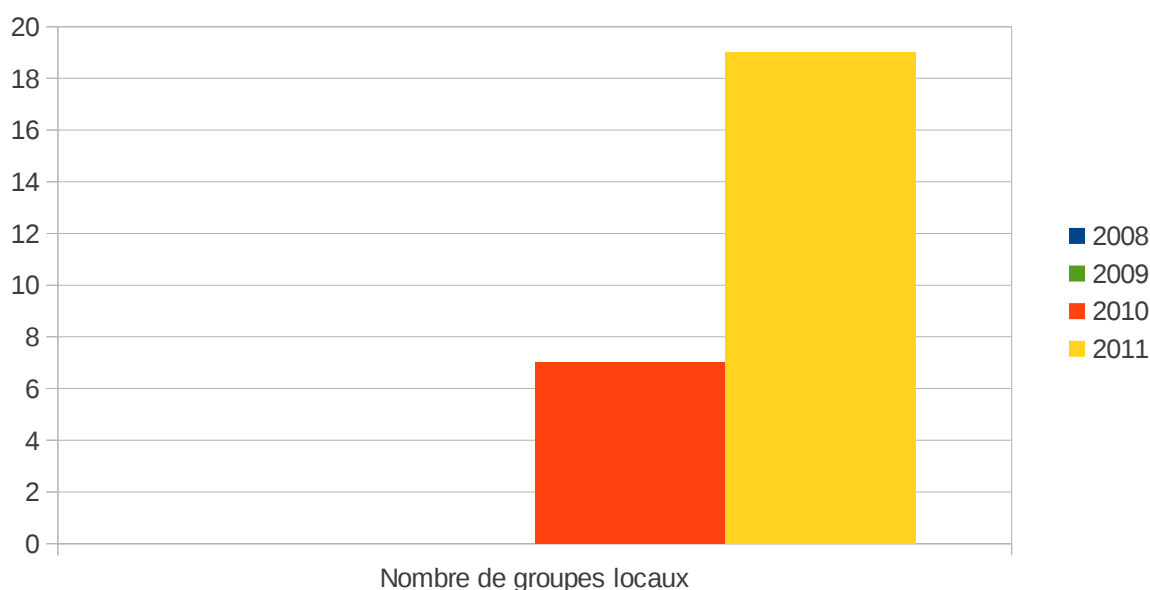
En octobre 2011, le groupe Financ'éthique Mons a lancé la monnaie locale « le ropi », dont la finalité est de soutenir une économie locale, les circuits courts et un projet pédagogique au sein de l'IESPP (Institut d'enseignement secondaire paramédical provincial) avec les élèves de 5e et de 6e année.

Au cours de l'année 2011, le groupe Financité Lorraine a également lancé un programme pilote pour mettre en place la monnaie locale « l'épi », qui entend soutenir les petits commerces en Gaume. Ce programme s'est clôturé à la fin de la même année par une belle couverture de presse locale et nationale.

Fin 2011, le Réseau a également été appelé à soutenir un groupe de citoyens sur la commune de Brunehaut (près de Tournai) qui entend transformer la vie locale et renforcer les liens autour de la culture, du patrimoine et d'une monnaie locale.

Une réflexion a également été lancée à Braine-le-Comte dans l'optique de créer une monnaie communautaire, égalitaire et solidaire.

Enfin, estimant que les autorités européennes n'atteignaient pas les objectifs annoncés pour une plus grande régulation du secteur financier, le groupe local Finance-la-Neuve a demandé des explications au Parlement européen dans une lettre envoyée en décembre 2011.



## **Ateliers de la finance responsable et solidaire**

En 2009 et 2010, le Réseau Financement Alternatif a également organisé des ateliers afin de réfléchir avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux au développement d'un système financier responsable et solidaire. Des représentants de la société civile, des acteurs de terrain, des représentants du monde financier, des experts dans les matières sociales et économiques ont été invités à participer à ces ateliers.

Ces ateliers de la finance responsable et solidaire ont été organisés autour de cinq thématiques précises :

- Éduquer et former à la finance responsable et solidaire
- Faciliter l'accès aux produits d'investissement responsable et solidaire
- Réguler l'ensemble de l'activité financière
- Favoriser l'investissement responsable et solidaire
- Favoriser l'inclusion financière.

Les réflexions, pistes d'actions ont été rassemblées sous le forme d'un Manifeste de la finance responsable et solidaire et présentées au grand public lors des états généraux de la finance solidaire à l'automne 2010.

## **États généraux de la finance responsable et solidaire**

Les États généraux de la finance responsable et solidaire se sont déroulés le samedi 20 novembre 2010 à Bruxelles. Cet événement unique et sans précédent a rassemblé près de cinq cents participants qui ont eu l'occasion de découvrir concrètement la finance responsable et solidaire au travers d'animations, de rencontres et de débats. Premier jalon de la création d'un véritable mouvement citoyen, cette journée a notamment permis de mieux connaître les multiples initiatives locales qui existent un peu partout en Wallonie et à Bruxelles : groupes d'épargne de proximité, systèmes d'échange local, coopératives d'investissement citoyen, monnaies locales, ...

La matinée a débuté avec les petits-déjeuners OXFAM avant de se poursuivre avec des stands et des animations, une exposition pour découvrir le caractère concret de la finance éthique et solidaire, une exposition vidéo mais aussi des animations pour enfants.

Après un moment gourmand préparé par une entreprise d'économie sociale, l'après-midi, animée par Jean-Jacques Jaspers, a été consacrée aux enjeux de la finance solidaire pour les années à venir.

Une première partie a été l'occasion de débats autour des interventions de Riccardo Petrella sur le thème « quelle finance face à la mondialisation de l'économie ? » et d'Eric De Keuleneer sur le thème « quelle finance pour servir l'intérêt général ? ».

La seconde partie a été consacrée à la présentation du Manifeste et à un grand débat avec les présidents ou les représentants des 4 grands partis francophones et du monde syndical : Thierry Bodson (FGTB), Joseph George (CDH), Georges Gilkinet (Ecolo), Thierry Jacques (MOC), Karine Lalieux (PS), Didier Reynders (MR).

## **Quinzaine Financité**

Près de 500 personnes ont plaidé pour une finance responsable et solidaire lors de la première édition de la Quinzaine Financité, du 25 septembre au 9 octobre 2011.

Le succès de cette Quinzaine Financité a démontré que les personnes qui s'intéressent désormais de

près aux dérives de la finance et aux alternatives qui s'offrent à elles ont le profil de « simples » citoyens. La crise financière a rendu le public de plus en plus désireux de mieux comprendre, voire de « faire quelque chose » face à un système financier qu'il juge davantage créateur d'inégalités que de mieux-être pour le plus grand nombre.

Un stand consacré aux monnaies complémentaires a accueilli le grand public durant le week-end du festival Tempo Color à Liège, événement d'ouverture de la Quinzaine Financité. Les festivaliers ont également pu payer leur consommation sur le site du Tempo Color avec une monnaie spécialement conçue pour l'événement, « le valeureux ». A Mons et à Virton, des conférences-débats sur les monnaies complémentaires ont également été données.

A Marche-en-Famenne, à Virton, à Bruxelles, à Charleroi, à Liège et à Mons, les groupes Financité ont organisé des conférences-débats et des projections de films. La Quinzaine fut aussi l'occasion pour l'Association africaine pour l'initiative économique et la solidarité de rejoindre officiellement le mouvement « Ensemble, changeons la finance » et pour le groupe local de Bruxelles, EthiqueInvest, de présenter au public la nouvelle structure « Terres en vue », un projet de coopérative foncière qui vise à soutenir l'agriculture paysanne en favorisant l'acquisition de terres grâce à des parts de coopérateurs.

Avec ses membres citoyens, le Réseau Financement Alternatif a profité de l'événement pour réitérer quelques propositions rassemblées dans son Manifeste de la finance responsable et solidaire, publié en novembre 2010. Parmi celles-ci, le Réseau rappelle la nécessité de tenir l'épargne hors de portée des spéculateurs et de l'injecter dans l'économie réelle, de réintroduire un modèle d'activité bancaire classique, transparent pour les clients, et de responsabiliser les banques sur le plan sociétal.

## **Financial Education to Fight Adult Exclusion**

Ce partenariat européen (Éducation financière pour lutter contre l'exclusion des adultes - FEFAE) a visé à rassembler les professionnels dont le travail consiste à aider les personnes vulnérables, principalement les adultes menacés d'exclusion financière et sociale, afin de leur permettre d'acquérir les connaissances et compétences de base en gestion financière et qu'ils soient ainsi mieux armés contre le risque d'exclusion sociale grâce à une meilleure gestion du budget familial et /ou du budget de leur entreprise. L'échange des meilleures pratiques et les outils d'éducation financière ont été les principaux ingrédients de ce projet.

## Services

Production de services, de documentation, en ce compris la mise à disposition de celle-ci, d'outils pédagogiques et/ou culturels.

Le Réseau Financement Alternatif a toujours veillé à produire services, documentation et outils pédagogiques et/ou culturels.

Ethica et le jeu de la ficelle financière sont deux jeux développés par le Réseau Financement Alternatif et destinés à donner à tous des pistes d'action et de réflexion sur la finance responsable et solidaire.

### Ethica

Ethica (anciennement dénommé jeu FINANcité) invite les participants à se mettre dans la peau de banquiers ou d'épargnants. Cette mise en situation permet d'expérimenter différents comportements financiers et de visualiser leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux, tant pour eux-mêmes que pour la planète, qu'il s'agisse d'épargner, d'investir ou d'emprunter. Ce jeu propose aussi des pistes pour agir ou modifier positivement notre comportement

Ethica est destiné à trois types de public :

- les jeunes de 15 à 25 ans,
- les adultes précarisés,
- les groupes intéressés par la finance éthique et solidaire, en tant que citoyens, formateurs, etc.

Le jeu s'adresse à des groupes de 10 à 24 personnes et est animé par un formateur dûment formé. Des formations à l'utilisation du jeu seront organisées à la demande pour les professeurs d'économie dans l'enseignement secondaire supérieur, les animateurs d'activités sociales, les mouvements de jeunesse, les organisations étudiantes, militantes, d'éducation permanente.

En 2009 et 2010, le Réseau Financement Alternatif a mis au point une version définitive du jeu Ethica en vue d'une production et d'une diffusion plus large. Il s'est également vu confier, via le programme Leonardo de la Commission européenne, le soin de procéder à un transfert d'innovation de son tout nouveau jeu. Le jeu a donc été développé et adapté dans différents pays de l'Union européenne : en Espagne, au Royaume-Uni, en France, en Pologne et également en Suisse. Il a été adapté dans 4 langues : anglais, espagnol, catalan et polonais.

Une version définitive du jeu a été arrêtée et la phase de dissémination du projet a ensuite pu commencer auprès de formateurs nationaux dans les pays mentionnés. Cela a été le cas dans la Communauté Wallonie-Bruxelles où trois formations d'animateurs ont été données en 2011, dont deux à destination des enseignants, en collaboration avec l'Institut de formation en cours de carrière (IFC).

### La ficelle financière

Le jeu de la ficelle financière est quant à lui un jeu de rôle pour comprendre les imbroglios du monde financier. Il s'agit d'un jeu de rôle, où chaque participant se retrouve dans la peau d'un produit financier, d'un acteur de la finance ou d'un impact créé par le système financier.

Ce jeu permet de :

- faire prendre conscience des impacts de notre modèle financier sur la société, l'environnement et la sphère socio-économique.
- favoriser la compréhension des mécanismes financiers globaux.
- favoriser la construction d'un regard critique sur le modèle financier capitaliste actuel.
- ouvrir des perspectives d'actions financières alternatives au modèle actuel, tant individuelles que collectives.

Le jeu de la ficelle financière, qui est une adaptation réalisée par le Réseau Financement Alternatif sur une idée initiale de Rencontre des Continents et Quinoa, s'adresse à un public à partir de 15 ans. Il se joue durant deux heures avec un nombre de participants qui peut aller de 15 à 30.

Le jeu de la ficelle a fait l'objet de six séances à Bruxelles et en Wallonie en 2011.

### **Bibliothèque**

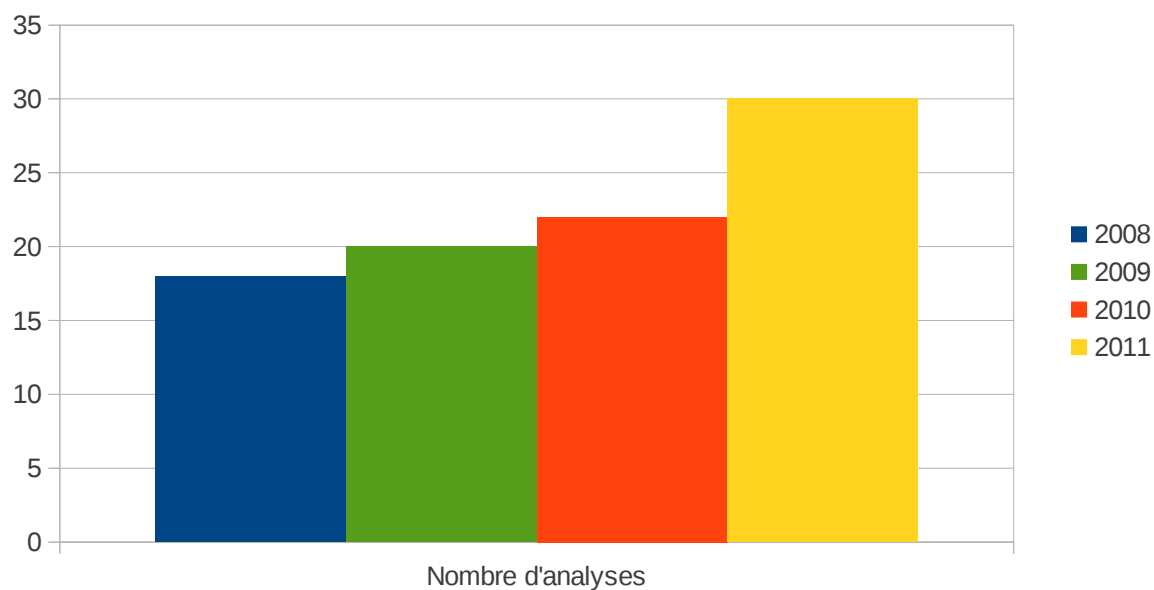
Par ailleurs, le Réseau Financement Alternatif a créé une bibliothèque accessible en ses locaux ainsi qu'en ligne, une référence en matière d'ouvrages et de réflexion sur la finance responsable et solidaire. Près de 3 000 documents sur la finance y sont accessibles gratuitement, dont les études et analyses du Réseau, ainsi qu'une cinquantaine de vidéos.

## Analyses et études

Production d'analyses, de recherches et d'études critiques.

### Analyses

Le Réseau Financement Alternatif produit chaque année de nombreuses analyses dans le cadre de l'éducation permanente :



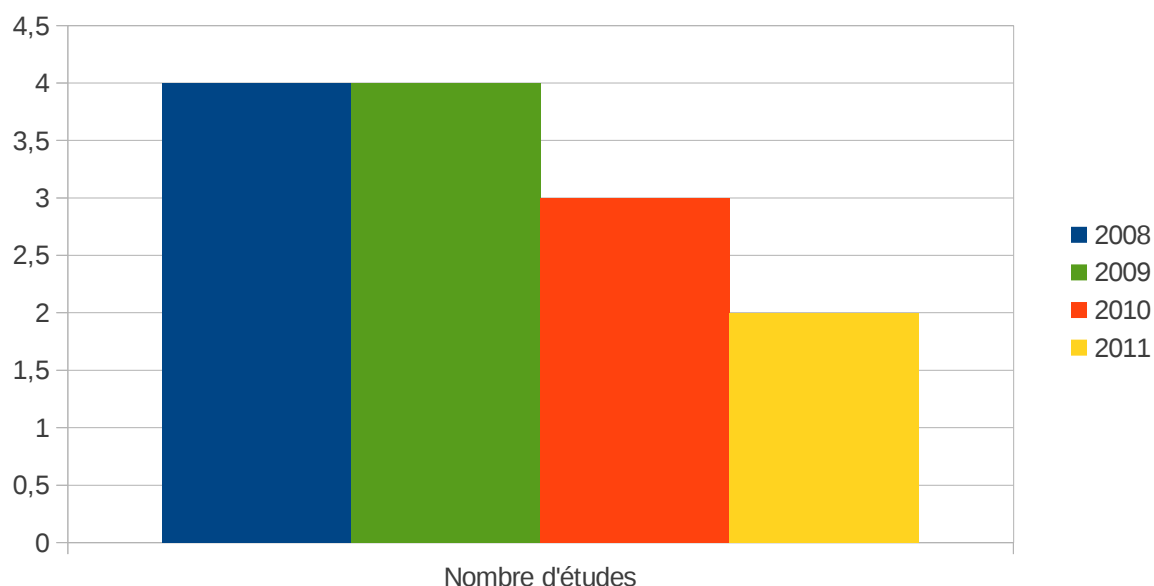
A titre d'exemple, les analyses suivantes ont été produites en 2011 :

Intitulé	Thème
Analyse chiffres CCP 2010	Finance et individu
Les fonds spéculatifs	Finance et société
Bâle, troisième	Finance et société
Les paradis fiscaux	Finance et société
Les produits dérivés	Finance et société
Réforme de la surveillance du secteur financier	Finance et société
La crise financière et la protection des consommateurs	Finance et société
La régulation des agences de notations	Finance et société
Inclusion bancaire – ce que nous apprend SILC...	Finance et individu
La banque : plusieurs métiers	Finance et société
BP et la marée noire dans le golfe du Mexique : réactions de la Bourse	Finance et société

La spéculation alimentaire	Finance et société
Suicides à France Telecom : réactions de la Bourse	Finance et société
La demande ISR des institutions publiques	Finance et société
L'action collective	Finance et individu
La notation financière des Etats	Finance et société
Qu'a coûté la crise aux citoyens ?	Finance et société
Taxe Tobin : Prologue, b.a.-ba de la bourse	Finance et société
Taxer les transactions financières, une idée pas toute jeune	Finance et société
La taxation des transactions financières au niveau belge et international	Finance et société
Une crise grecque est-elle à craindre pour la Belgique ? ?	Finance et société
Valeur refuge	Finance et société
Endettement public : une fuite en avant ? Analyse comparée de l'évolution de la dette publique belge et française	Finance et société
Mise en perspective théorique des concepts de « relance » et de « rigueur »	Finance et société
Transferts de fonds des travailleurs émigrés en Belgique	Finance et individu
Transfert de fonds internationaux : pourquoi ça coûte cher ?	Finance et individu
Les bad banks : solution miracle ?	Finance et société
L'inclusion financière des migrants est-elle facilitée par les mécanismes de transferts de fonds internationaux?	Finance et individu
Effets des transferts des migrants sur le développement économique des ménages et pays bénéficiaire	Finance et individu
Quelles alternatives aux circuits traditionnels de transferts de fonds?	Finance et individu

## Études

Le Réseau Financement Alternatif produit chaque année plusieurs études dans le cadre de l'éducation permanente :





A titre d'exemple, les études suivantes ont été produites en 2011 :

Rapport sur l'investissement socialement responsable	Finance et société
Rapport sur l'inclusion financière	Finance et individu

## Sensibilisation et Information

Organisation de campagnes d'information et de communication visant à sensibiliser le grand public, dans une perspective d'éducation permanente, dans le but de faire évoluer les comportements et les mentalités sur des enjeux culturels, de citoyenneté et de démocratie. L'association assure le suivi des campagnes qu'elle porte publiquement, et les relaye notamment auprès du monde associatif, éducatif et politique.

### Outils de sensibilisation et d'information

Financité, c'est l'ensemble des outils de sensibilisation d'un mouvement citoyen engagé pour plus de responsabilité dans les rapports à l'argent. Financité se compose de trois médias phares qui sont le Financité Magazine, la dépêche Financité et le site [www.financite.be](http://www.financite.be).

Depuis sa création en 2006, Financité n'a cessé d'évoluer pour devenir une référence médiatique en matière d'information sur la finance responsable et solidaire. L'année 2011 a permis aux trois médias Financité de s'imposer comme véritables outils de communication du mouvement « ensemble, changeons la finance ».

- Financité Magazine

En 2011, le Financité Magazine a continué d'élargir sa portée pour toucher le plus grand nombre. Sa mise en page a également été aérée pour rendre la lecture plus facile.

Trimestriel consacré exclusivement à la finance responsable et solidaire, le Financité Magazine a vu paraître en 2011 son 24<sup>e</sup> numéro. Organe de presse unique en son genre, le Financité Magazine informe un lectorat avoisinant les 90 000 personnes en Belgique francophone. Chaque Financité Magazine contient un dossier thématique en lien avec l'actualité et les préoccupations citoyennes du moment. Les dossiers du Financité Magazine se proposent d'offrir une lecture critique sur un sujet financier et à mettre en lumière les alternatives citoyennes s'y rapportant.

Le Financité Magazine est tiré à plus de 90 000 exemplaires, dont deux tiers sont systématiquement glissés dans le quotidien d'information générale La Libre Belgique. Il est également distribué dans les universités, les théâtres, les syndicats, les bureaux politiques... soit un peu plus de 600 lieux de dépôts à Bruxelles et en Wallonie. Cette large diffusion en fait le deuxième journal associatif en termes d'importance de distribution en Belgique francophone.

Le Financité Magazine est disponible gratuitement sur le site [www.financite.be](http://www.financite.be). Les dossiers sont mis en ligne et accompagnés d'interviews vidéos, de reportages, de compléments d'information, d'analyses, de références bibliographiques...

Chaque numéro est également précédé de l'envoi d'une bande-annonce vidéo à tous les contacts de la base de données du Réseau Financement Alternatif. Cette bande-annonce est également publiée, depuis le premier numéro de 2011, sur la page accueil du site de La Libre Belgique.

- Financite.be

Le site Financité s'est imposé au fil du temps comme le portail d'information de la finance responsable et solidaire en Belgique. Sur ce site quotidiennement enrichi en contenu, l'internaute peut trouver toute l'actualité de la finance responsable et solidaire, mais également une foule d'informations pratiques pour mieux comprendre la finance. Régulièrement, l'équipe de Financité

attire l'attention de l'internaute sur un sujet particulier en le mettant à la une du site. Depuis 2011, le site contient également deux nouveaux espaces promotionnels destinés à mettre en exergue un événement ou une information importante.

Le site est également devenu, grâce à sa bibliothèque en ligne, une référence en matière d'ouvrages et de réflexion sur la finance responsable et solidaire. Plus de 3000 documents sur la finance y sont accessibles gratuitement, ainsi qu'une cinquantaine de vidéos.

En 2011, la section des groupes locaux a été fortement alimentée en contenu. On y trouve tous les documents nécessaires pour se lancer dans l'aventure, mais aussi une revue de presse spécifiquement dédiée aux groupes locaux.

Afin de répondre à la demande croissante d'informations de base sur la finance, une nouvelle rubrique intitulée « Comprendre la finance » a également été créée. On y trouve des articles sur le B.A.-BA de la finance, des glossaires des mots compliqués expliqués simplement, des analyses d'éducation financière...

Le site Financité poursuit également une mission de diffusion des actualités des membres du Réseau Financement Alternatif. Ces informations sont relayées en page d'accueil et dans l'agenda des membres.

Enfin, Financité est accessible sur Facebook et Twitter. Tous les rendez-vous du Réseau Financement Alternatif y sont annoncés. On y trouve aussi les nouveaux dossiers et les pétitions du Réseau.

- **Dépêche Financité**

La dépêche Financité apporte tous les 15 jours un éclairage critique sur un sujet d'actualité en lien avec la finance responsable et solidaire. Ergonomique, cette newsletter renvoie également vers de multiples sources d'informations complémentaires.

Elle contient des informations sur

- les sujets d'actualité relatifs à la finance responsable et solidaire
- les dernières analyses et études réalisées par le Réseau
- les activités organisées par le Réseau et ses membres
- les activités organisées par des tiers relatifs à la finance responsable et solidaire

Elle contient aussi systématiquement une interview vidéo réalisée ou récoltée par l'équipe de Financité. Plus de 6000 personnes sont abonnées à la dépêche et ce chiffre continue d'augmenter chaque année.

Un sondage réalisé en juin 2011 par le site Econosoc plaçait la dépêche Financité en troisième place des newsletters alternatives les plus lues sur les sites d'économie sociale en Belgique.

## **Campagnes**

Le Réseau Financement Alternatif organise et prend régulièrement part à des campagnes de sensibilisation et d'information.

Année	Nom du projet	Description
2008	Mon argent vous va si bien	Cette campagne était destinée à mieux faire

		connaître la finance solidaire auprès du grand public (aspects économique, environnemental et social du développement durable)
2008-2009-2010-2011	Ça passe par ma commune	Le Réseau Financement Alternatif est partenaire depuis 2006 de la campagne « Ça passe par ma commune ». Dans ce cadre, un cahier consacré à la finance responsable et solidaire a été rédigé. Il invite les mandataires et les citoyens des communes francophones de Belgique à réfléchir au sens qu'ils donnent à leur argent. Mieux encore, à l'investir de façon socialement responsable !
2008-2009-2010-2011	La Journée sans crédit	Le Réseau Financement Alternatif milite auprès de la plateforme Journée sans crédit pour sensibiliser le grand public aux risques liés au crédit facile et pour interpeller les pouvoirs publics sur la protection des consommateurs. Chaque année, la plateforme Journée sans crédit organise ainsi une journée pendant laquelle se déroule toute une série d'activités en lien avec le combat mené. En 2011, le Réseau était ainsi présent dans le centre de Bruxelles, rue Neuve, pour interpeller les passants sur les dangers du crédit facile.  La plateforme Journée sans crédit est composée de 21 associations francophones et néerlandophones.
2008-2009-2010-2011	Palestine occupée, Dexia impliquée	Le Réseau soutient depuis 2008 la plateforme « Palestine occupée – Dexia impliquée » qui vise à faire cesser le financement de colonies en territoires palestiniens par la filiale israélienne du groupe bancaire.
2011	Mon argent propre !	La pétition « Mon argent propre ! » a été lancée en septembre 2011 suite à deux constats interpellants. Le premier, dressé dans le Financité Magazine de mars consacré à la crise financière, a démontré que, si des efforts étaient consentis par l'industrie financière, cette dernière poursuivait sa logique de la course au profit. Le deuxième constat, dressé dans le Financité Magazine consacré à la gestion des deniers publics, a démontré que si les Régions intégraient progressivement la notion d'investissement socialement responsable dans leurs politiques, la marge de progrès dans ce domaine était encore très grande.

		<p>Ainsi, la pétition « Mon argent propre ! » a été lancée conjointement en version papier dans le Financité Magazine de septembre 2011 et en version numérique sur le site <a href="http://www.financite.be">www.financite.be</a>. Elle demande aux signataires d'interpeller leurs banques sur l'utilisation qui est faite de leur épargne. Toutes les pétitions seront envoyées à l'occasion des 25 ans du Réseau Financement Alternatif aux différents directeurs des banques épinglées.</p>
2011	Ne laissez pas échapper les grosses fortunes !	<p>En tant que membre du Réseau pour la justice fiscale, le Réseau Financement Alternatif relaie et soutient ses campagnes de lutte contre l'évasion fiscale afin de décourager les délocalisations sur des comptes bancaires situés dans des paradis fiscaux.</p>

## **4.2 Analyse**

### **Enquête auprès des membres**

L'éducation est l'aspect qui retient le plus de suffrages. Les membres interrogés perçoivent le RFA tant dans son rôle d'éducation du grand public mais aussi des membres associatifs eux-mêmes. Beaucoup disent leur ignorance de la finance éthique et solidaire jusqu'à l'adhésion de leur organisation au Réseau et que le fait d'être devenu membre du RFA a incité l'organisation à placer ses propres avoirs de manière éthique. A ce titre, RFA doit continuer à promouvoir son travail vers les autres membres : l'indicateur en économie sociale du RFA est un exemple typique qui montre l'importance et la possibilité pour que les associations puissent travailler ensemble de manière solidaire (en se choisissant prioritairement comme fournisseurs).

Le deuxième niveau de l'éducation se trouve dans la compréhension du monde financier et de ses implications sur nos propres vies. A ce titre, plusieurs jugent indispensable le travail d'éducation permanente du RFA et la volonté de faire rentrer le grand public dans une réflexion critique sur la finance.

La sensibilisation du grand public à la finance éthique et responsable doit également se manifester à travers la promotion par le RFA d'organismes dans lesquels on peut investir solidairement.

Pour certains, le travail d'éducation va de pair à celui de plaidoyer.

## **Analyse SWOT**

## Forces

L'activ  
le cad

dans

# Mission Éducation permanente

ra  
en  
cette  
ux



ii  
rail de  
les  
réseau,

autres

appui  
: en

L'activ  
éviden

en

ne pas  
'ec  
, ...);

gnes

L'activ  
dans le

ence

ice en  
ction  
te

st un

de l'éducation permanente mais, paradoxalement, le rend essentiel et qui nécessite le développement d'une méthodologie de formation basée sur l'évaluation permanente des expériences passées ;

- Susciter des attentes trop importantes : le travail notamment de participation, éducation et



formation doit respecter le rythme de développement des groupes locaux, ce qui nécessite la création d'un outil de référence, basé sur l'expérience, qui soit relatif à la maturation des groupes en ce qui concerne leur implication, leurs attentes, la nature de leurs activités, ... et qui détermine la nature et l'intensité les plus appropriées des interventions des permanents du RFA ;

- Manque de proximité et de relais : cette faiblesse se réduit au fur et à mesure du développement des groupes locaux et se réduira encore par la structuration du RFA en mouvement citoyen qui fédère au moins trois associations dépendantes dont le champ d'action distinct correspond au moins au territoire d'une province ou de la région de Bruxelles-Capital ;
- Sujet pas vendeur : comme dit ci-dessus, la finance est un sujet compliqué, rébarbatif et souvent encore tabou, mais cette constatation doit fortement être atténuée depuis la crise de 2008 qui a suscité à la fois un intérêt pour la matière et une compréhension relativement meilleure de celle-ci et de ses enjeux, même s'il reste encore énormément de travail en la matière... ;
- Largeur des sujets à traiter : cette caractéristique oblige à développer une forte structuration des sujets autour des trois thématiques qui ont été reformulées en fonction des demandes des groupes locaux en 2010 et 2011, à savoir la finance dans la sphère de l'intérêt général, de l'individu et de la proximité.

## **Menaces**

L'activité d'éducation permanente devra être attentive aux menaces qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT et, autant que possible, améliorer la situation :

- Réseaux sociaux : perçus tant comme une opportunité qu'une menace, le développement des réseaux sociaux soulève actuellement plus de question qu'il n'offre de perspectives concrètes, une stratégie adéquate devra dès lors être réfléchie qui soit efficiente sur le plan de l'éducation permanente ;
- Plus difficile de mobiliser les citoyens qu'avant : cette difficulté doit pouvoir être dépassée par l'offre d'actions concrètes (créer une monnaie complémentaire, une groupe d'épargne de proximité, ...) qui exemplifient ou complètent des concepts plus théoriques ;
- Instabilité politique : il est clair que l'incertitude qui pèse notamment sur le financement de l'éducation permanente constitue une menace sur laquelle nous n'avons aucune prise.

## 4.3 *Vision*

Nous voulons poursuivre le positionnement du RFA comme mouvement citoyen de promotion de l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent, qui fournit une analyse critique de la société, stimule les initiatives démocratiques et collectives, développe la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

Chaque citoyen ou groupe de citoyen doit pouvoir développer au sein du RFA et à l'occasion des activités déployées par celui-ci une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ainsi que des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Cette mission se décline en quatre axes complémentaires :

### **1. Participation, éducation et formation**

Actions menées et programmes d'éducation et/ou de formation élaborés avec les membres de l'association et les participants, en vue de permettre l'exercice de la citoyenneté active et participative dans une perspective d'émancipation, d'égalité des droits, de progrès social, d'évolution des comportements et des mentalités, d'intégration et de responsabilité.

### **2. Services**

Production de services, de documentation, en ce compris la mise à disposition de celle-ci, d'outils pédagogiques et/ou culturels.

### **3. Analyses et études**

Production d'analyses, de recherches et d'études critiques.

### **4. Sensibilisation et Information**

Organisation de campagnes d'information et de communication visant à sensibiliser le grand public, dans une perspective d'éducation permanente, dans le but de faire évoluer les comportements et les mentalités sur des enjeux culturels, de citoyenneté et de démocratie. L'association assure le suivi des campagnes qu'elle porte publiquement, et les relaye notamment auprès du monde associatif, éducatif et politique.

La mise en œuvre de cette mission se développe au travers de trois associations dépendantes au moins, fédérées par le RFA et dont le champ d'action distinct correspond au moins au territoire d'une province ou de la région de Bruxelles-Capitale.

## 4.4 Plan d'action

### Renforcer les activités

Cette vision s'inscrit dans un déploiement à long terme de l'activité d'éducation permanente du RFA.

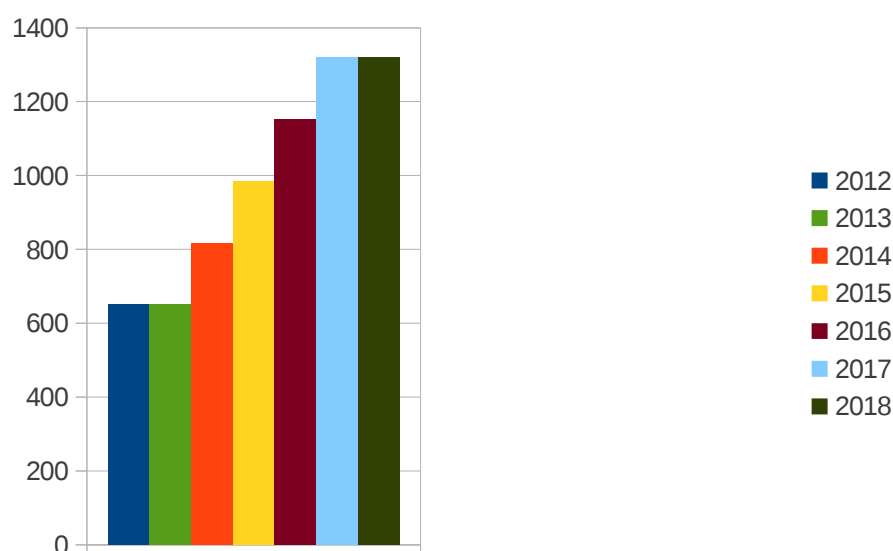
	2004-2008	2009-2013	2014-2018
<b>Participation, éducation et formation</b>		■	■
<b>Services, documentation, outils pédagogiques et/ou culturels</b>		■	■
<b>Analyses et études</b>	■	■	■
<b>Sensibilisation et Information</b>	■	■	■

Durant la période 2004-2008, le RFA a déployé des activités d'analyses et études, d'une part, et de sensibilisation et information, d'autre part.

Il a été décidé, pour la deuxième période, de réduire l'activité de sensibilisation et information pour conforter celle d'analyses et études et développer un axe nouveau d'activités, celui de participation, éducation et formation. Parallèlement, une activité de production de services, de documentation et d'outils pédagogiques et/ou culturels a été mise en œuvre.

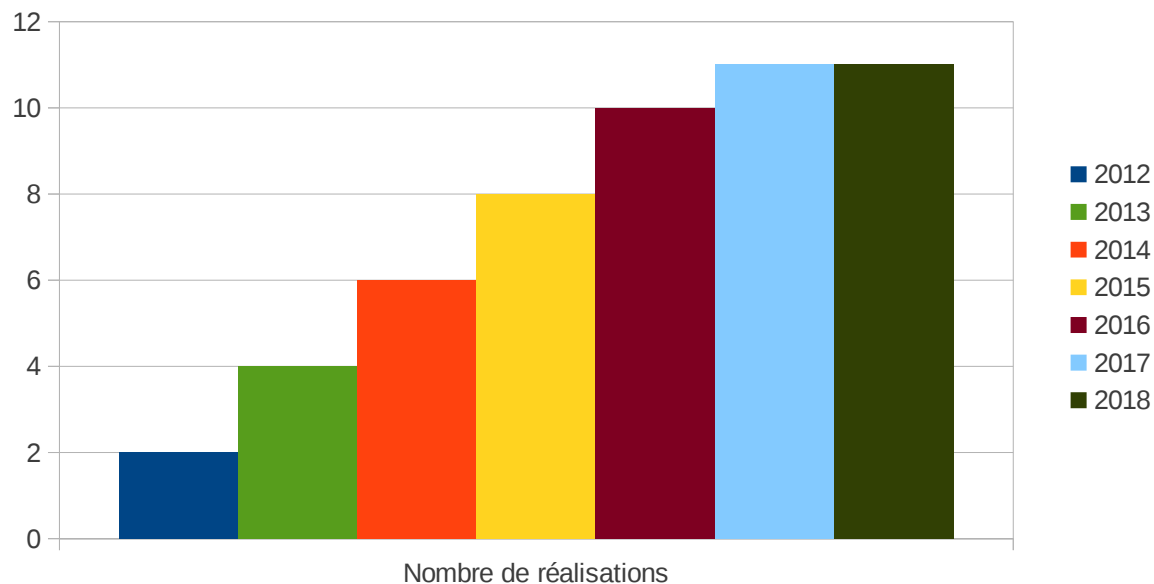
L'ambition pour la période 2014-2018 est de conforter ces quatre axes et de les structurer en mouvement. A cet effet, le RFA :

1. Renforce ses actions de participation, éducation et formation citoyennes ;

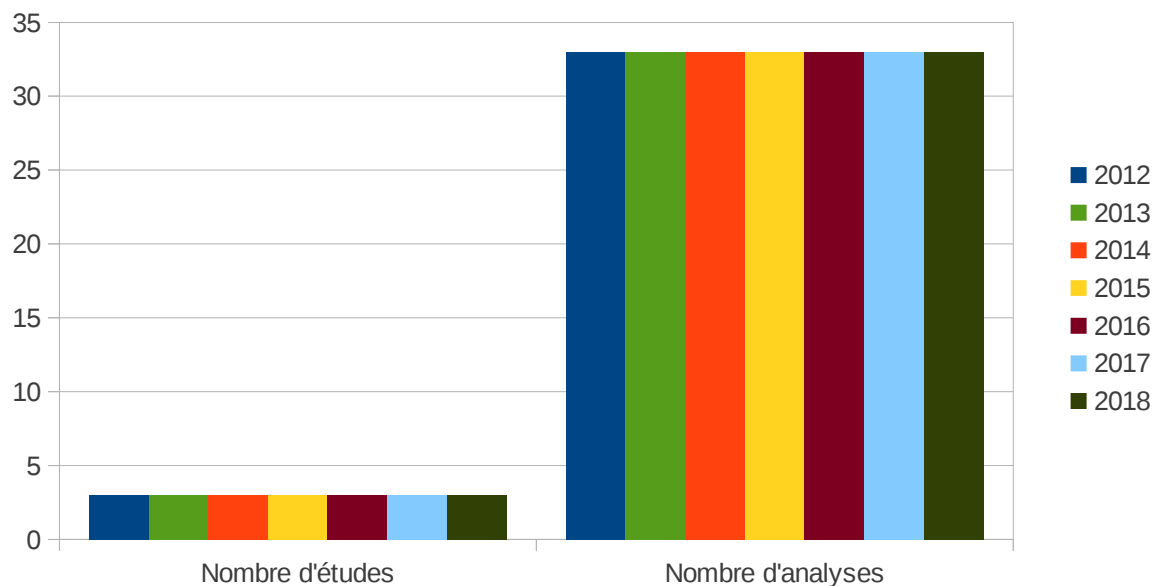


Nombre d'heures d'activités de participation, éducation et formation pour l'éducation permanente

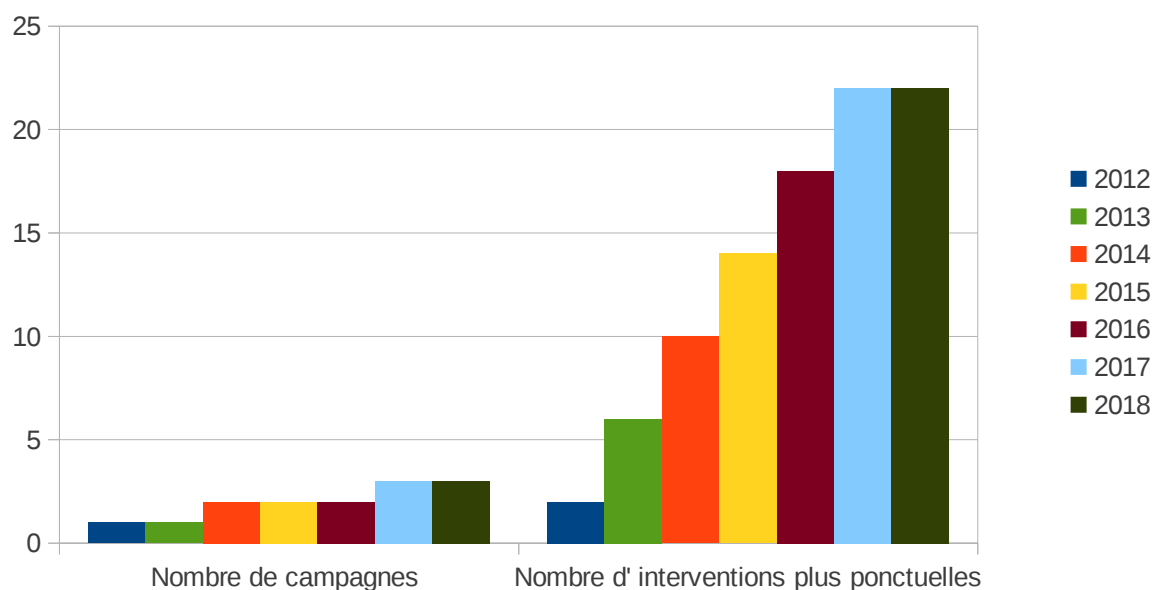
2. Renforce la production de services, de documentation, en ce compris la mise à disposition de celle-ci, d'outils pédagogiques et/ou culturels ;



3. Maintient la production d'analyses, de recherches et d'études critiques ;



4. Redéploiement des actions de sensibilisation et information ;



5. Développe ces quatre axes autour de trois thématiques : finance et société, finance et individu et finance et proximité ;
6. Autour de ces quatre axes, poursuit sa structuration en mouvement citoyen de promotion d'une finance responsable et solidaire.

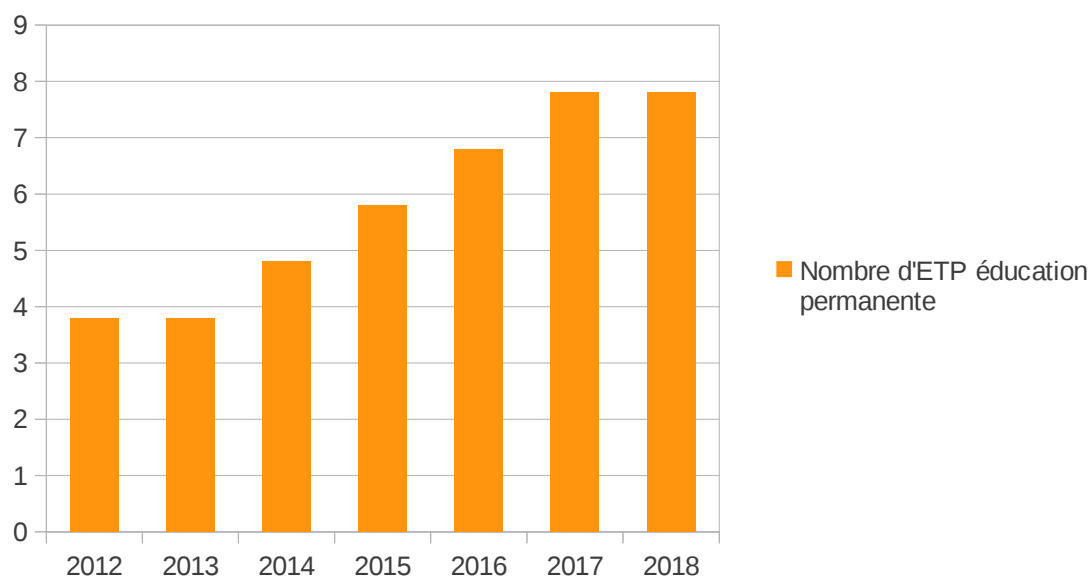
### Renforcer les moyens

Le personnel permanent financé grâce à la reconnaissance en éducation permanente dépend évidemment de l'étendue de cette reconnaissance :

Actuellement	1 ETP
2014 (si élargissement de la reconnaissance comme espéré)	3 ETP
2019 (si élargissement de la reconnaissance comme espéré)	7 ETP

En outre, la reconnaissance en éducation permanente permet également le financement de personnel non permanent.

Comme l'élargissement de cette reconnaissance dépend de la réalisation des conditions mises à celle-ci dans les deux années qui précèdent la prise de cours de la reconnaissance, il faut donc prévoir un élargissement progressif du personnel, qui anticipe le financement de celui-ci.



## Structurer le mouvement citoyen

La mise en œuvre de cette vision implique réglementairement la réunion des conditions suivantes :

- Présenter des actions couvrant au moins ces quatre axes ;
- Étendre leur champ d'action à l'ensemble du territoire de la région de langue française et de la Région de Bruxelles-Capitale;
- Fédérer au moins trois associations dépendantes dont le champ d'action distinct correspond au moins au territoire d'une province ou de la région de Bruxelles-Capital ;
- Développer des actions de proximité au niveau local et/ou communal;
- Développer des actions qui assurent une participation active des publics visés;
- Mener des actions notamment à destination du public issu de milieux populaires, au sens du présent décret. (Article 5. - § 1er. du Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente - 17-07-2003).

Les actions d'éducation permanente doivent donc se développer au travers de trois associations dépendantes au moins, fédérées par le RFA et dont le champ d'action distinct correspond au moins au territoire d'une province ou de la région de Bruxelles-Capitale.

Sans préjuger de l'évolution à venir, la répartition actuelle des groupes locaux semble justifier que ces associations dépendantes soient développées au moins en province de Liège, dans le Hainaut ainsi que dans la région de Bruxelles-Capitale, dans lesquels le RFA dispose d'ailleurs de sièges d'exploitation.



## 5 Innover

Développement d'activités entreprises de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications.

### 5.1 Évaluation de l'acquis

#### Formation

Fourniture de formations qui se situent hors du champ de l'éducation permanente en raison de leur contenu ou des publics auxquels elles sont destinées.

Le RFA a développé une offre de formation à destination des professionnels des secteurs public ou privé, basée sur son expertise :

- Références budgétaires : une approche pratique de la dignité humaine ?
- Marchés publics et Investissement Socialement Responsable (ISR)
- Le droit au service bancaire de base
- Crédit adapté : comment prévenir le surendettement ?

#### Études

Production d'études qui se situent hors du champ de l'éducation permanente en raison de leur contenu ou des publics auxquels elles sont destinées.

Les études suivantes ont été réalisées par le Réseau Financement Alternatif :

Année	Pouvoir subsidiant	Nom du projet	Description
2007-2008-2009	Commission européenne	Mutual learning on financial inclusion	Ce programme vise à promouvoir une meilleure inclusion financière dans l'Union (aspects économique et social du développement durable)
2007-2008-2009	Commission européenne	Mutual learning on standard budget	Ce programme vise à promouvoir une meilleure gestion budgétaire par les ménages à revenus modestes (aspects économique et social du développement durable)
2008	SPF IS	Norme minimale ISR	Cette étude a défini le contenu d'une norme minimale en matière d'investissement socialement responsable (aspects économique, environnemental et social du développement durable)
2009	SPF IS	Responsabilité sociale des entreprises financières	Cette étude vise à développer des indicateurs relatif à la gestion sociale et environnementale des institutions financières (aspects économique, environnemental et social du développement durable)



2009	SPF IS	Fineurosol	Développement d'un label européen solidaire pour les produits financiers (aspects économique, environnemental et social du développement durable)
2009	SPF IS	Guide des placements éthiques et solidaires	Guide qui présente les produits financiers d'investissement socialement responsable (aspects économique, environnemental et social du développement durable)
2009	SPF DD	Les pouvoirs publics et les investissements socialement responsables	Étude sur la manière dont les pouvoirs publics gèrent les deniers publics au regard de l'investissement socialement responsable (aspects économique, environnemental et social du développement durable)
2010	SPF IS	Les publicités et pratiques commerciales entourant les ouvertures de crédit sont-elles « socialement responsables »?	Cette étude a visé à déterminer si les messages publicitaires ou pratiques commerciales liés aux ouvertures de crédits sont socialement responsables d'une part et, d'autre part, si ces publicités ou pratiques commerciales s'adressent particulièrement à des personnes à revenus modestes
2010	SPF IS	Les ouvertures de crédit : pour quoi faire ?	Cette étude a visé à documenter les relations qu'entretiennent les personnes disposant de revenus modestes ou faibles avec les ouvertures de crédits
2011-2012-2013	Commission européenne	SIMS (Social innovation on micro-savings)	Cette étude a pour objectif d'étudier et d'évaluer l'impact de projets pilotes visant à promouvoir la micro-épargne, à savoir l'épargne faite par les personnes à bas revenus. La micro-épargne est vue comme un des moyens de lutter contre le surendettement et constitue pour l'Europe un thème de recherche et d'apprentissage mutuel majeur. Le RFA mène cette étude en partenariat avec des centres de recherche, des acteurs de la société civile et des institutions publiques belges, français, hongrois, et anglais.
2011	RBC	Étude de faisabilité Ecoiris	L'étude visait à étudier les conditions d'implantation d'une monnaie complémentaire sur le sol bruxellois : l'écoiris. Cette monnaie est destinée à promouvoir les comportements durables et écologiques. En échange de gestes favorables à la mobilité, la solidarité entre les personnes, l'écologie..., les citoyens seront rétribués en écoiris qu'ils pourront utiliser pour faire leurs achats dans les magasins de quartier.

2011	INTERREG IV	Étude sur l'affectation des bénéfiques dans l'économie sociale	Le RFA a été chargé de se pencher spécifiquement sur la question de l'affectation des bénéfiques dans l'économie sociale dans les régions transfrontalières en Belgique et en France.
------	-------------	--	---

## Conseil

Fourniture de recommandations individualisées.

Le RFA a fourni du conseil pour la constitution de deux sociétés :

- Eltys, coopérative d'investissement éthique,
- Lucéole, coopérative citoyenne pour le développement des énergies renouvelables ancrée dans le sud de la Province de Luxembourg.

## Développement

Recherche et mise au point de produits et services innovants.

Cet objectif de recherche et de mise au point de produits et services innovants, en particulier la création et le suivi de produits et services financiers responsables et solidaires qui contribuent au financement des membres associatifs du réseau, est certainement le plus ancien du Réseau.

Il est également central dans sa stratégie : il appartient au mouvement de ne pas «rester au balcon» mais de développer des pratiques conformes à sa finalité, qui soient contagieuses dans le secteur financier traditionnel, et de fournir à l'économie sociale des ressources complémentaires.

Le RFA a donc développé avec plusieurs institutions financières des produits éthiques et solidaires pour le compte de ses membres.

Depuis le 1er janvier 2006, les règles de distribution ont été uniformisées. Désormais et de manière générale, le Réseau redistribue les 2/3 des commissions perçues aux membres et en conserve 1/3. Les 2/3 sont répartis entre les membres en fonction des choix exprimés par les épargnants sur le site [www.financite.be](http://www.financite.be). Les montants des intérêts cédés par l'épargnant/investisseur sont, quant à eux, reversés en totalité à l'association bénéficiaire, qu'ils transitent ou non par le Réseau. Les mécanismes de transfert diffèrent d'une banque à l'autre, voire d'un produit à l'autre.

S'il s'agit d'un enjeu historique, il n'en demeure pas moins d'une grande actualité aujourd'hui, tant la pratique du monde bancaire semble s'éloigner de cette solidarité que la CGER exprimait voici vingt-cinq ans en développant l'épargne Cigale. Il est symptomatique de constater à cet égard qu'après vingt-cinq années, cette épargne Cigale a perdu beaucoup de sa force mais, en même temps, reste le produit phare du Réseau !

Le rachat de Fortis Banque par BNP Paribas a toutefois obligé le RFA à vérifier s'il accepte de collaborer avec cette dernière, question qui fait l'actualité de ses assemblées générales depuis 2010.

Par ailleurs, le RFA s'est vu notifier par Triodos sa décision d'arrêter en 2011 le système de partage solidaire lié à ses produits d'épargne et d'investissement.

Convaincre, encore et toujours, et renouer avec des produits et services qui soient exemplaires et forts sur le plan responsable et solidaire demeure plus que jamais un objectif très important, même si l'actualité de ses dernières années n'incite pas à un grand optimisme.

Mais développer des produits et services financiers responsables et solidaires peut aussi se faire hors du secteur financier.

Le RFA a activement contribué à l'étude de faisabilité réalisée par la société coopérative NewB et relative à la création d'une nouvelle banque coopérative en Belgique, pour offrir un service simple, sûr et durable à tous les citoyens, aux associations, aux mouvements sociaux et aux entrepreneurs.

Ainsi et à titre exemplatif, cette banque offrira un éventail de produits et services suffisants pour être la première banque du client. Elle veut être un soutien économique fort pour les intermédiaires sociaux et pour le citoyen attentif. Elle vise une part représentative du marché. La nouvelle banque sera une banque d'ici, pour nous, à nous, fondée sur les valeurs suivantes:

- Insertion sociale : la banque s'appuie sur l'apport de dizaines d'associations et de dizaines de milliers de coopérateurs qui ensemble sont clients et propriétaires de la banque.
- Simplicité : les clients et les coopérateurs comprennent la structure et les produits de la banque.
- Sécurité : les moyens financiers sont investis dans l'économie réelle. Le bénéfice n'est pas un but en soi, mais est le résultat d'une bonne gestion.
- Durabilité : la banque est attentive à tout ce qui favorise une attitude et une économie sociales et durables. Des activités et des produits socialement nuisibles sont proscrits.
- Transparence : toutes les activités de la banque se passent dans la plus grande transparence.
- Innovation : la banque développe avec ses coopérateurs des nouveaux produits et des solutions innovantes pour une économie sociale et écologique.
- Participation : la banque cherche des solutions originales pour que la participation des coopérateurs soit réelle.
- Honnêteté : partage équilibré des bénéfices entre les dépôts et les coopérateurs.
- Inclusion : l'objectif est un service financier universel et l'accès approprié au crédit pour tous.
- Sobriété : l'environnement de la banque sera sobre et la politique de rémunération est le reflet de cette sobriété.
- Diversité : beaucoup d'attention pour les différences entre les gens afin d'être véritablement une banque pour tous.
- Proximité : la banque veille à être proche des personnes.

## **5.2 Analyse**

### **Enquête auprès des membres**

L'apport alternatif de financements est un point crucial pour la plupart des membres. Pour les plus « anciens », cela concerne les apports des commissions (Cigale et autres). C'est d'ailleurs la raison principale de leur adhésion. C'est une des raisons pour lesquelles celles-là n'ont pas suivi la demande du RFA de céder leurs commissions pour lui permettre de se lancer dans le projet de participation, éducation et formation, notamment parce que ces associations estiment que les commissions doivent servir le développement des leurs activités avant tout autre projet d'éducation. Pour cette raison, RFA doit créer de nouveaux produits financiers solidaires, aller trouver d'autres banques si les premières se retirent (banque de la Poste, Belfius...). En même temps, certains membres trouvent intéressant le travail du RFA sur la NewB et sont persuadés que le RFA devrait être partenaire mais ne sont pas sûrs qu'il devrait pour autant en être le promoteur tant l'investissement semble énorme.

Pour les nouveaux membres, la recherche de financement reste un point important mais prend d'autres formes. Dans ce cas, RFA doit servir de facilitateur pour attirer de nouveaux investisseurs en mettant en relation des épargnants solidaires avec des organisations en recherche de financement. RFA doit également encadrer ces organisations et susciter la confiance des investisseurs (servir de garant?).

En matière de recherche, le travail de recherche du RFA n'est pas un aspect important en tant que tel pour les membres (même s'il est pour le RFA) car les thématiques du RFA ne sont pas celles qui intéressent directement les membres des membres. Néanmoins, plusieurs membres citent des thèmes qui sont liés à l'argent et à leur propre thématique de recherche (microcrédit en Belgique, l'argent dans la prison et la manière dont l'argent est géré dans les prisons...).

## Analyse SWOT

# Mission Recherche et développement

	Positif (pour atteindre l'objectif)	Négatif (pour atteindre l'objectif)
Origine interne (organisationnelle)	<b>Forces</b>  Expérience-connaissance SBB et ISR, conseil juridique Notoriété Qualité des études et des formations  <b>S</b> <b>Strengths</b>	<b>Faiblesses</b>  Manque de références dans le monde académique Manque de moyens propres Manque de recherche de moyens propres Manque de stratégie de contacts avec commanditaires potentiels  <b>W</b> <b>Weaknesses</b>
Origine externe (origine = environnement)	<b>Opportunités</b>  Thèmes de recherche dans l'air du temps Dépendance de l'agenda politique Peu de concurrence  <b>O</b> <b>Opportunities</b>	<b>Menaces</b>  Difficulté de financement externe Dépendance de l'agenda politique  <b>T</b> <b>Threats</b>

## **Forces**

La mission d'innovation devra s'appuyer sur les forces qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT :

- Expérience SBB et ISR, conseil juridique : depuis une douzaine d'années, le RFA a développé une expertise dans les domaines de l'inclusion financière et de l'investissement socialement responsable; il doit pouvoir s'appuyer sur celle-ci pour la conforter et l'approfondir mais aussi pour l'élargir à d'autres thématiques liées à son objet social mais encore insuffisamment explorées à ce jour ;
- Notoriété : cette expertise est largement reconnue au niveau belge mais également européen, ce qui constitue un atout notamment en ce qui concerne la recherche de financement pour les travaux d'innovation du RFA ;
- Qualité des études et des formations : le RFA a développé des exigences de qualité qui doivent toutefois encore se trouver confortées par un meilleur contrôle de qualité.

## **Opportunités**

La mission d'innovation devra exploiter au mieux les opportunités qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT :

- Thèmes de recherche dans l'air du temps : une fois encore, la crise financière a mis à jour pour certains, a confirmé pour d'autres la nécessité de réformer la finance vers plus de responsabilité et de solidarité ; les thèmes de recherche et développement du RFA s'inscrivent dans cette préoccupation ;
- Dépendance de l'agenda politique : le travail de plaidoyer du RFA peut avoir pour effet que certains sujets qu'il traite soient mis à l'agenda politique et permette dès lors l'accès à des financements publics ;
- Peu de concurrence : le RFA est souvent considéré comme un expert tant en raison de la qualité de son travail qu'en raison du fait que ses travaux portent sur un sujet de niche sur lequel il y a peu de concurrence.

## **Faiblesses**

La mission d'innovation devra être attentive aux faiblesses qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT et, autant que possible, améliorer la situation :

- Manque de références dans le monde académique : un des moyens pour contrer cette faiblesse consiste dans le comité scientifique du RFA qui est composé d'enseignants universitaires chargés d'aider l'équipe de recherche et de contrôler la qualité de sa production ; un autre moyen consiste à développer le statut de « chercheur associé » du RFA qui serait conféré à un nombre limité de personnes désignées annuellement par le Comité scientifique pour un terme renouvelable de 2 ans parmi les chercheurs « qui manifestent un intérêt actif pour les activités du Réseau Financement Alternatif et dont la démarche s'inscrit dans la perspective qu'il entend promouvoir: l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine ».
- Manque de moyens propres : la réserve sociale du RFA est extrêmement limitée et ne lui permet pas actuellement de développer des travaux d'innovation s'il ne trouve pas de financement externe de la charge qu'ils représentent ; cela peut nuire bien sûr à son équilibre économique mais aussi à son indépendance ; un moyen de contrer cette faiblesse consiste à développer des ressources non dédiées qui peuvent être utilisées à la discrétion du RFA, comme des dons, des cotisations, le bénéfice d'activités commerciales ;
- Manque de recherche de moyens propres : la recherche de ressources non dédiées est un

travail de longue haleine qui doit faire l'objet d'une stratégie de long terme, ce qui nécessite un investissement de départ à consentir, par exemple pour des opérations de collecte de fonds ;

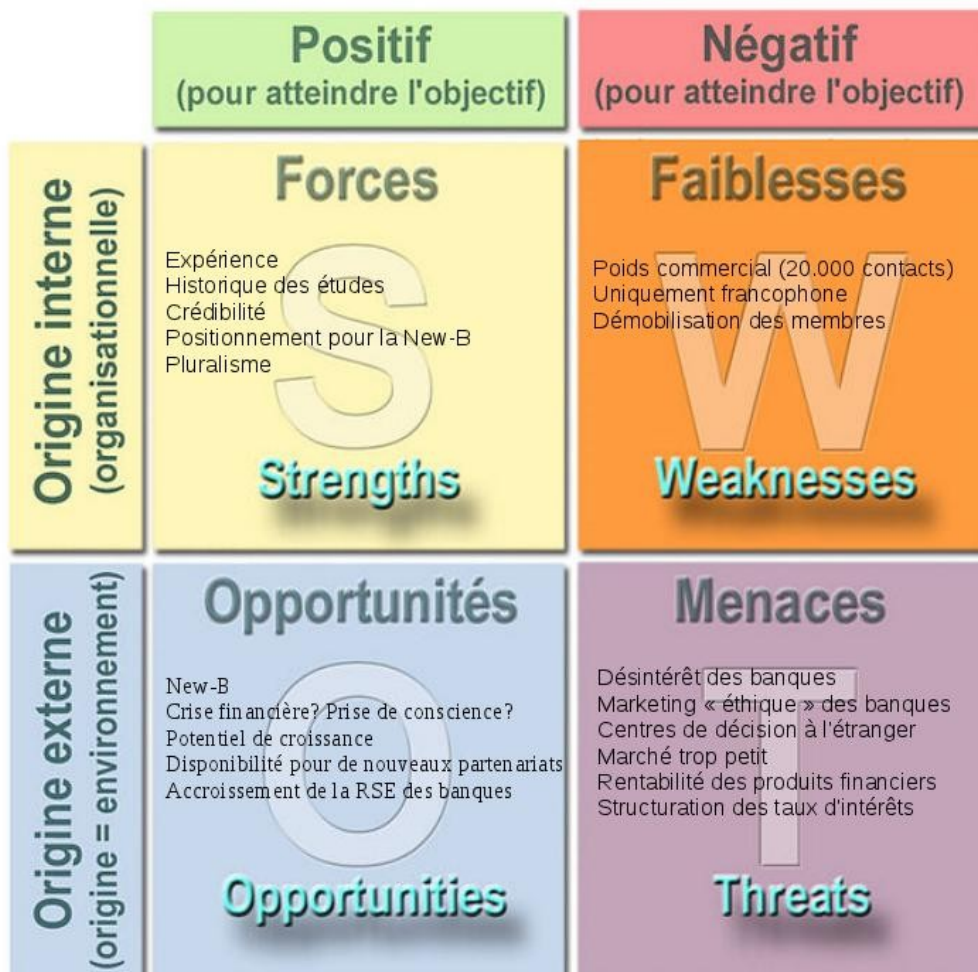
- Manque de stratégie de contact avec commanditaires potentiels : le RFA a mis en place des veilles pour détecter les opportunités de financement de ses travaux d'innovation mais il convient de les systématiser et de développer une stratégie de contact avec commanditaires potentiels ; ceci aussi nécessite un investissement ;

## **Menaces**

La mission d'innovation devra être attentive aux menaces qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT et, autant que possible, améliorer la situation :

- Difficulté de financement externe : cette difficulté tient en particulier au fait que le carnet de commande du RFA en matière d'innovation ne contient qu'un nombre limité de prestations en sorte que le risque lié à l'absence de financement de celles-ci est insuffisamment réparti ; la solution consiste à diversifier et multiplier des prestations, même de moindre importance économique, comme le conseil ou la formation ;
- Dépendance de l'agenda politique : si, comme il sera expliqué plus loin, le RFA souhaite intensifier sa fonction de plaidoyer, il n'est pas pour autant maître de l'agenda politique, ni en terme de réforme, ni en terme de financement des travaux d'innovation qu'il porte ;

# Mission Financement



## Forces

La mission de recherche et de mise au point de produits et services innovants devra s'appuyer sur les forces qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT :

- Expérience : fort d'une expérience de 25 ans et des outils qu'il a développés, comme par exemple la possibilité de choix par le client de l'association dont il souhaite qu'elle bénéficie de la commission solidaire, le RFA est un partenaire idéal pour les institutions financières ; le RFA peut également mettre cette expérience à profit pour développer des produits et services financiers responsables et solidaires hors du secteur financier ;



- Historique des études : sa crédibilité et sa notoriété acquises par la réalisation d'études, notamment sur les investissements socialement responsables, est également un atout tant pour nouer des partenariats que développer des produits et services financiers responsables et solidaires hors du secteur financier ;
- Crédibilité : le RFA est considéré comme un partenaire fiable ;
- Positionnement pour la NewB : ce projet dans lequel le RFA a adopté une position en pointe est de nature à conforter sa capacité de recherche et de mise au point de produits et services innovants ;
- Pluralisme : cette caractéristique, pluralisme sur le plan politique et philosophique mais aussi par la diversité des secteurs d'activités dans lesquels sont impliqués les associations membres du collège solidaire, est hautement apprécié par les institutions financières qui répugnent à se voir attribuer des étiquettes.

## Opportunités

La mission de recherche et de mise au point de produits et services innovants devra exploiter au mieux les opportunités qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT :

- NewB : ce projet est un champ ouvert à l'innovation, en particulier à la recherche et la mise au point de produits et services innovants ;
- Crise financière ? Prise de conscience ? : la crise financière a créé un déclic dans la population qui recherche des produits et services qui répondent davantage à ses aspirations, il n'est pas sûr par ailleurs que les institutions financières traditionnelles développent une offre qui réponde adéquatement à cette demande, trop occupées qu'elles sont dans des réflexes de survie dans le meilleur des cas, dans un retour aux vieilles habitudes dans le pire des cas ;
- Potentiel de croissance : la demande croissante du public pour des produits et services financiers responsables et solidaires est évidemment un atout majeur pour les prochaines années ;
- Disponibilité pour de nouveaux partenariats : paradoxalement, le départ de Triodos et le questionnement quant à la poursuite des relations avec BNP Paribas qui accentuent la disponibilité du RFA pour de nouveaux partenariats pourrait s'avérer une opportunité ;
- Accroissement de la RSE des banques : il est évidemment toujours difficile de départager une communication bien faite sur la RSE de sa réalité et donc de se faire une idée objective du réel accroissement de la RSE des banques, mais il est en tous cas sûr que le développement de produits et services financiers responsables et solidaires en partenariat avec le RFA est une manière efficace et facile de tendre vers plus de RSE.

## Faiblesses

La mission de recherche et de mise au point de produits et services innovants devra être attentive aux faiblesses qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT et, autant que possible, améliorer la situation :

- Poids commercial (20.000 contacts) : la base de données dont dispose le RFA est limitée à une population de convaincus qui représentent 20.000 personnes du côté francophone ; elle doit donc être développée dans le cadre d'une stratégie marketing de longue haleine pour toucher davantage de personnes ;
- Uniquement francophone : le RFA est centré sur la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui justifie le développement et le renforcement des collaborations avec la Flandre mais aussi d'autres régions en Europe ;

- Démobilisation des membres: cette caractéristique est loin d'être générale mais il est certain qu'elle doit être combattue notamment par une capacité d'écoute et une communication interne renforcées ;

### **Menaces**

La mission de recherche et de mise au point de produits et services innovants devra être attentive aux menaces qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT et, autant que possible, améliorer la situation :

- Désintérêt des banques : comme indiqué ci-dessus, la crise financière n'a pas suscité de la part des institutions financières traditionnelles la réaction que l'on aurait pu espérer en faveur de produits et services financiers responsables et solidaires ; il faut donc adapter la communication du RFA à cette donnée et développer des stratégies de nature à susciter leur intérêt ;
- Marketing « éthique » des banques : comme indiqué ci-dessus, une communication « éthique » bien faite ne correspond pas toujours à une réalité de terrain et le risque existe que cette communication se suffise à elle-même et constitue dès lors un obstacle au lancement de nouvelles initiatives ; le RFA doit être vigilant à dénoncer toute dérive en ce sens, comme applaudir les initiatives qui le méritent ;
- Centres de décisions à l'étranger : il est clair que la délocalisation des centres de décision qui s'accompagne souvent d'une stratégie développée à l'international plutôt qu'au niveau local est une menace pour des acteurs locaux comme le RFA ; cette caractéristique doit être combattue en favorisant l'expression citoyenne et donc en singularisant le marché belge ;
- Marché trop petit : de plus en plus de produits sont développés sur une large échelle, souvent internationale, rendant difficile – aux dires des banques - le fait d'intégrer des caractéristiques locales sans s'exposer notamment à de coûteux développements informatiques ; réalité ou prétexte, cette affirmation est bien présente dans le discours dominant des institutions financières ; à nouveau, c'est la demande citoyenne en faveur de produits et services correspondant aux attentes locales, couplée avec un plaidoyer en faveur d'incitants publics en faveur de tels produits et services qui doit faire la différence ;
- Rentabilité des produits financiers : cette crainte parfois exprimée dans le public doit être combattue par une information à la fois objective et pédagogique ;
- Structuration des taux d'intérêt : il est clair que des taux d'intérêts particulièrement bas comme ceux que nous connaissons actuellement ne favorisent par la perception d'une commission qui obère ceux-ci ; de même, une marge d'intermédiation basse ne va pas inciter les banques à abandonner une partie de celle-ci ; il s'agit-là de réalités économiques sur lesquelles le RFA n'a pas d'emprise et dont il doit tenir compte tout en restant vigilant pour vérifier qu'elles ne constituent pas un prétexte fallacieux.

### **5.3 Vision**

Nous voulons poursuivre le positionnement du RFA comme un laboratoire d'innovation avec lequel nos partenaires veulent travailler.

Nous voulons fournir des services professionnels avec les meilleurs experts, offrant une valeur ajoutée et des solutions. Nous voulons pouvoir être considéré comme un «centre d'excellence», où le savoir-faire est transféré au niveau belge et européen, en collaboration avec nos partenaires, dans la compréhension mutuelle, le respect ainsi que la volonté de réussir.

Nous voulons être différents en offrant une nouvelle dimension dans l'activité de recherche et développement en vue d'accroître la somme des connaissances ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications.

Cette mission se décline en quatre axes complémentaires :

#### **1. Formation**

Fourniture de formations qui se situent hors du champ de l'éducation permanente en raison de leur contenu ou des publics auxquels elles sont destinées.

#### **2. Études**

Production d'études qui se situent hors du champ de l'éducation permanente en raison de leur contenu ou des publics auxquels elles sont destinées.

#### **3. Conseil**

Fourniture de recommandations individualisées.

#### **4. Développement**

Recherche et mise au point de produits et services innovants.

## 5.4 Plan d'action

### Renforcer les activités

Cette vision s'inscrit dans un déploiement à long terme de l'activité d'innovation du RFA.

	2004-2008	2009-2013	2014-2018
<b>Études</b>			
<b>Formation</b>			
<b>Conseil</b>			
<b>Développement</b>			

Durant la période 2004-2008, le RFA a déployé des activités d'études, d'une part, et de développement d'autre part.

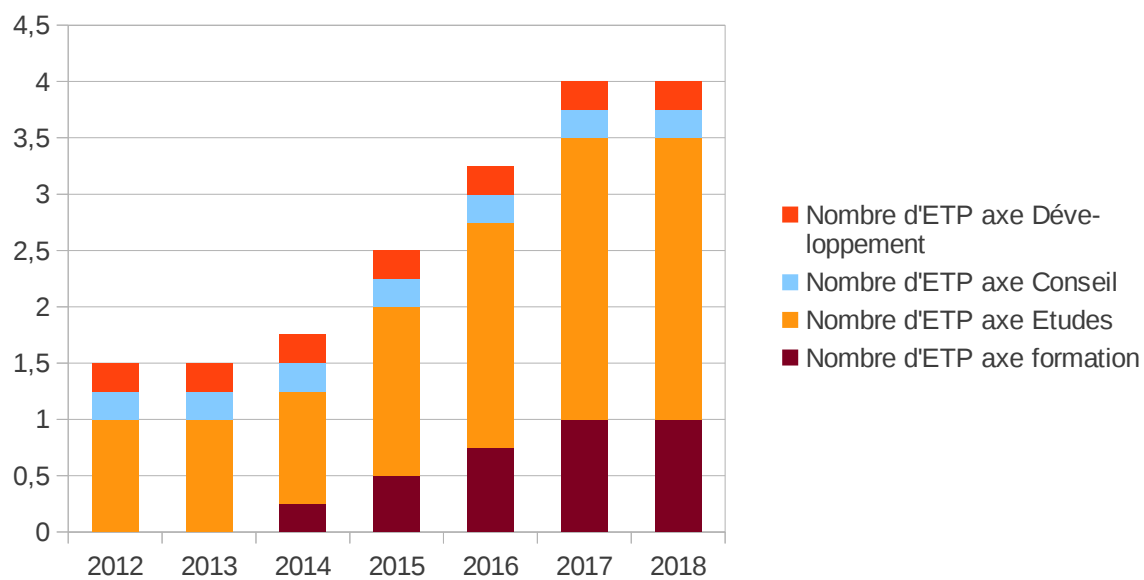
Durant la deuxième période, se sont développées en outre des activités de formation et de conseil.

L'ambition pour la période 2014-2018 est de conforter ces quatre axes. A cet effet, le RFA :

1. Maintient de la production d'études ;
2. Renforce la production de formations ; ;
3. Renforce ses actions de conseil ;
4. Renforce l'axe de développement ;
5. Développe ces trois axes autour de trois thématiques : finance et société, finance et individu et finance et proximité.

### Renforcer les moyens

Pour atteindre ces objectifs, il faut donc prévoir un élargissement progressif du personnel, qui bien sûr ne sera possible qu'en fonction de l'obtention des recettes adéquates.



## 6 Plaidoyer

Promotion des positions et demandes du réseau en faveur d'une finance plus responsable et solidaire.

### 6.1 *Évaluation de l'acquis*

#### **Plaidoyer**

Interpellation des instances politiques nationales et internationales en vue d'orienter leurs décisions en faveur d'une finance plus responsable et solidaire.

Au mois de mai 2010, à l'occasion des élections fédérales du 13 juin, le RFA a déposé avec Netwerk Vlaanderen 13 revendications pour un secteur bancaire socialement responsable.

En juin 2010, il a relayé l'appel de Netwerk Vlaanderen aux banques de cesser immédiatement leurs investissements dans les nouvelles centrales à charbon et le lancement de la pétition Bankroet en coopération avec Greenpeace, WWF, Friends of the Earth, BBL et KWB .

Le même mois, avec Forum Ethibel et Netwerk Vlaanderen , le RFA a dénoncé comme un leurre le label BEAMA (Belgian Asset Managers Association) pour les fonds financiers durables .

En novembre 2010, le RFA a publié le Manifeste de la finance responsable et solidaire qui liste une série de points qui se fondent sur la vision qu'a le Réseau Financement Alternatif sur ce que devrait être notre société aujourd'hui, tant du point de vue économique que social. L'activité économique ne peut être vue que dans un objectif d'augmentation du bien-être social tandis que le social ne peut être limité à une vision d'assistanat ou de don.

Le Réseau Financement Alternatif décline cette vision en 12 recommandations essentielles :

- Arrêter les investissements dans des activités socialement nuisibles.
- Tenir l'épargne hors de portée des spéculateurs et l'injecter dans l'économie réelle
- Rendre les investissements bancaires transparents
- Déterminer une norme minimale pour l'investissement socialement responsable
- Renforcer et utiliser le pouvoir politique des élus et de la société civile
- Stimuler un financement de la transition vers une société éco-solidaire en Belgique
- Stimuler un financement de la transition vers une société éco-solidaire dans le monde
- Garantir l'accès aux services bancaires de base mais aussi d'épargne et de crédit
- Faire la promotion de l'épargne et soutenir un accès au crédit responsable
- Établir une fiscalité éco-solidaire
- Responsabiliser les banques sur le plan sociétal
- Donner le bon exemple

Le Réseau répond régulièrement à des consultations commanditées par la Commission européenne et joue aussi la mouche du coche, tentant, par des interpellations régulières envers le monde politique, de promouvoir un monde plus juste et plus solidaire.

- Service bancaire de base en Europe

Depuis plusieurs années, le Réseau Financement Alternatif a fait de l'inclusion financière l'un de ses chevaux de bataille. Son combat a d'ailleurs mené à l'instauration, en Belgique, en 2003, de la loi sur le service bancaire de base. De nombreuses études montrent en effet qu'avoir accès aux services financiers de base est crucial pour les citoyens pour participer à la société et vivre une vie socialement et économiquement décente. La Commission européenne a montré un signal fort en avril 2011 en mentionnant dans le Single Market Act qu'elle proposera donc une initiative concernant l'accès à un compte de paiement de base, à un coût raisonnable, pour tout citoyen, quel que soit son lieu de résidence dans l'UE. Malheureusement, la Commission a fait marche arrière et a transformé ce qui devait devenir une obligation pour les États membres en une simple recommandation, reléguant la lutte contre l'exclusion financière aux mains des États. Le Réseau Financement Alternatif a mené campagne pour demander à la Commission et à son Président de revoir sa position en la matière et de forcer les États membres, par le biais d'une proposition législative, à appliquer cette recommandation. La Commission reverra probablement sa position en 2012.

- L'action collective bientôt en Europe ?

Le RFA lutte en faveur d'une législation européenne sur l'action collective qui permettrait à la collectivité d'obtenir réparation de dommages qui, pris individuellement, sont minimes, mais qui, lorsqu'ils sont additionnés à l'échelle du groupe, peuvent représenter des pertes énormes. C'est pourquoi le RFA a répondu à la consultation de la Commission européenne à ce sujet et a adressé une lettre co-signée par 11 autres organisations européennes à la vice-présidente de la Commission, pour que la Commission prenne des mesures concrètes en faveur l'action collective. Une telle mesure permettrait de renforcer la confiance des consommateurs dans les produits transfrontaliers et améliorerait dès lors le fonctionnement du marché intérieur. En plaçant les citoyens au cœur de l'action, la société civile compte également lui faciliter l'accès à la justice, minimiser le coût du procès, réduire l'encombrement des tribunaux ou encore réduire les inégalités entre les consommateurs résidant dans divers États membres selon que ces États prévoient ou non un tel mécanisme.

- Fonds d'investissement social

Le RFA a également répondu à la consultation de la Commission européenne sur la promotion de fonds d'investissement social pour promouvoir l'économie sociale. Le RFA y est bien entendu favorable suivant certaines conditions.

Le RFA est régulièrement appelé dans de nombreux colloques nationaux et internationaux pour faire entendre sa position sur l'inclusion financière et la finance responsable en Europe :

13/1/11 : Accessible services, alternative financial mechanism and new forms for partnership : the Belgian market – EUCLID network event on financial mechanisms and 3rd sector – Budapest
17/2/11 : Définition d'une norme légale d'investissement socialement responsable – SPP Intégration sociale – Bruxelles
10/3/11 : Presentation of review of 2009 CSR reports – Belsif – Bruxelles
23/3/11 : Ethical funds Awards – La Libre Belgique – Bruxelles
13/4/11 : Ensuring Access to Basic Banking Services : knowledge about and levels of financial exclusion in the EU Conférence – Commission économique et monétaire (ECON) du Parlement européen – Bruxelles

31/5/11 : Les banques au service des citoyens– Ecolo – Ciney
9/6/11 : Why do savings matter ? - Conférence annuelle Réseau européen de la microfinance – Amsterdam
22/6/11 : The universal access to banking services – Intergroupe Service public Europe – Bruxelles
25/6/11 : Microsavings program – IX International conference equality and economy conference – World Women Bank / FEFAE partnership meeting – Madrid
02/07/11 : Alternantive Banking and social inclusion : from financial to Social inclusion – Rockfeller Foundation - Bellagio Center conference
30/8/11 : Financial inclusion and household debts – Eurofund – Bruxelles
5/10/11 : La transition économique – Université d'automne d'IEW – Namur.

Les recommandations du Réseau se retrouvent régulièrement reprises dans le champs politique :

<p><b>Nouvelle loi sur le crédit à la consommation (13 juin 2010)</b>          Cette nouvelle loi a pour objectif de mieux protéger le consommateur. La réglementation concernant la publicité devient plus contraignante. Par exemple, l’annonceur doit étayer sa publicité d’un exemple concret détaillant le coût du crédit ou noter la mention « emprunter coûte de l’argent ». La loi prévoit aussi la fin du découvert bancaire. Les banques doivent désormais proposer un contrat de crédit à leurs clients restés en négatif plus d’un mois.</p>
<p><b>Nouvelle loi relative à la réforme du secteur financier (2 juillet 2010)</b>          Suite à la crise financière, l’urgence s’est fait ressentir de mieux organiser le contrôle à la fois des banques mais également du secteur financier dans son ensemble. Cette nouvelle loi a permis la création du Comité des risques systémiques (CREFS) dont les compétences seront reprises ensuite par la Banque nationale de Belgique qui aura également la mission de surveiller les banques.</p>
<p><b>Proposition de loi visant à scinder les activités bancaires (15 septembre 2010)</b>          La crise financière a montré que l’épargne publique peut être mise à mal par les activités d’investissement et de spéculation des banques. Cette proposition de loi vise à scinder les activités de dépôt de celles d’investissement. Une telle distinction n’est pas nouvelle puisque c’est celle qui prévalait en Belgique jusque dans les années nonante.</p>
<p><b>Proposition de résolution visant à faire intégrer des normes socialement responsables dans les politiques d’investissement du gouvernement (6 octobre 2010)</b>          Ce texte propose que les ressources financières et les fonds de pension et d’investissement approvisionnés par l’État soient investis de manière socialement responsable mais aussi que les entreprises dans lesquelles l’État intervient adoptent une stratégie d’investissement qui prenne en compte les aspects éthiques, sociaux et environnementaux.</p>
<p><b>Proposition de loi organisant une épargne-pension socialement responsable à dimension solidaire (13 octobre 2010)</b>          Cette proposition vise à ce que l’avantage fiscal soit accordé uniquement aux épargnes-pensions éthiques et qu’un pourcentage (celui proposé est de 0,5 %) des actifs investis dans l’épargne-pension socialement responsable soit investi dans des produits d’épargne solidaire.</p>
<p><b>Proposition relative à la création de l’Agence de protection des consommateurs de produits financiers communs (8 novembre 2010)</b>          Cette fois encore, la crise financière a montré l’importance d’accroître la protection du</p>



consommateurs au niveau financier. Jusqu'à présent, c'est une compétence de la CBFA (l'organe de contrôle des banques). La proposition vise à lui retirer cette tâche pour la confier à une agence indépendante mais aussi à étendre ces compétences.

**Proposition de loi concernant la publicité relative au crédit hypothécaire (18 janvier 2011)**

Cette proposition vise à aligner les règles applicables à la publicité sur le crédit hypothécaire sur les règles concernant la publicité relative au crédit à la consommation.

**Proposition de loi visant à la promotion des investissements socialement responsables (ISR) (25 février 2011)**

Cette proposition a pour objectif de promouvoir les investissements socialement responsables, notamment à travers l'instauration d'une norme légale d'ISR justifiée selon ses auteurs par la constatation, d'une part, que le marché des produits d'ISR occupe une place de plus en plus importante ces dernières années dans le paysage des investissements belges et par la constatation, d'autre part, qu'il n'existe aucun cadre légal pour ce type d'investissement.

**Proposition de loi visant à améliorer la protection des consommateurs dans le secteur du crédit à la consommation (11 mai 2011)**

Les ouvertures de crédit vendues en grands magasins peuvent se révéler néfastes. Cette proposition vise à rendre la vente d'ouvertures de crédit en grands magasins plus contraignante, notamment en intégrant les grandes surfaces et les commerces au régime des intermédiaires financiers lorsque l'ouverture de crédit n'est pas liée à l'acquisition de biens particuliers.

**Proposition de loi visant à délimiter les lieux de souscription d'un crédit à la consommation (14 octobre 2011)**

Cette proposition de loi vise à s'assurer que tout crédit à la consommation est contracté dans un environnement apportant un maximum de garanties pour que la décision soit prise en connaissance de cause et en toute sérénité. La proposition voudrait notamment supprimer la vente d'ouvertures de crédit en grande surface ou encore, faire remplir par l'emprunteur et le créancier une fiche de renseignements en vue d'évaluer au mieux la situation financière de celui qui s'apprête à contracter un crédit. Elle voudrait également instaurer des règles plus strictes en matière de publicité.

**Accord de Gouvernement du 1 décembre 2011**

L'accord de Gouvernement comporte un paragraphe sur le renforcement des droits des consommateurs. Une des mesures citées prévoit d'encourager la conclusion d'accords sectoriels afin que les labels éthiques proposés répondent à des critères vérifiables de qualité. Le Gouvernement plaidera au niveau européen pour l'introduction de normes de qualité pour les Investissements socialement responsables (ISR).

## Représentation

Représentation du réseau et défense de ses positions et demandes en faveur d'une finance plus responsable et solidaire dans le cadre de participations et collaborations avec d'autres acteurs et réseaux nationaux et internationaux.

De par son expérience dans de nombreux projets européens et l'expertise qu'il en retire, le Réseau Financement Alternatif devient un interlocuteur écouté. Un rôle qu'il utilise pour faire entendre les arguments en faveur de l'inclusion financière et de la finance responsable auprès des autorités européennes.

### **EFIN**

EFIN (European Financial Inclusion Network) est l'association internationale lancée par le Réseau Financement Alternatif, à la suite du projet européen MuLFI (Mutual Learning on Financial Exclusion). Cette association réunit de nombreux experts travaillant sur le thème de l'inclusion financière. EFIN, a pour ambition, à travers les consultations auxquelles il participe, de synthétiser le point de vue d'un large éventail de parties prenantes impliquées dans l'inclusion financière en Europe. En 2011, EFIN est partenaire sur deux projets européens : le premier concernant « l'innovation sociale en micro-épargne » et le second, sur le « crédit personnel accessible à tous » Plus d'infos sur [www .fininc.eu](http://www.fininc.eu).

### **FSUG**

Le Réseau Financement Alternatif a été invité à rejoindre le Financial Services Users group (FSUG). Ce groupe a été créé par la Commission européenne qui souhaite avoir une représentation équilibrée des utilisateurs dans l'élaboration des politiques. Le FSUG a comme mission de conseiller la Commission dans la préparation des initiatives législatives ou politiques qui affectent les utilisateurs des services financiers, de donner un aperçu des opinions concernant la mise en œuvre pratique de ces politiques, d'identifier les principaux problèmes financiers qui affectent les utilisateurs des services financiers. Les membres du FSUG se réunissent 8 fois par an à Bruxelles. Plus d'infos sur [http://ec.europa.eu/internal\\_market/finservices-retail/fsug/fsug\\_en.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/finservices-retail/fsug/fsug_en.htm).

### **Finance Watch**

En 2010, le RFA était à l'origine de la création de Finance Watch, une association sans but lucratif dont la mission est de remettre la finance au service de la société. Finance Watch publie des analyses et exerce son lobby afin de faire entendre le point de vue de la société civile auprès des institutions européennes. En 2011, Finance Watch s'est notamment penché sur la directive sur les fonds propres, les ventes à découvert et les dérivés de crédit.

Au niveau belge également le Réseau Financement Alternatif devient un interlocuteur écouté. A ce niveau-là également, il doit renforcer sa voix au travers notamment des réseaux auxquels il adhère, comme par exemple :

<b>Conseil Wallon de l'Économie Sociale</b>
<b>Inter-environnement Wallonie</b> : fédération d'associations de défense de l'environnement actives en Région Wallonne
<b>Forum social belge</b> : forum lancé par 200 associations au lendemain du Forum Social Mondial II de Porto Alegre, en février 2002.
<b>INAISE</b> (Association Internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale) est un réseau international d'organismes ayant pour objectif le financement de projets sociaux et environnementaux
<b>Maison du Développement Durable</b> : en 2007, le Réseau est devenu membre de la coopérative « Maison du Développement durable »
<b>Réseau européen de la microfinance (REM)</b> : ce réseau a comme objectif de promouvoir la microfinance en Europe de l'Ouest
<b>Réseau pour la Justice Fiscale</b> : né en 1998, ce réseau réunit près de 40 organisations soucieuses d'une meilleure redistribution des revenus via la fiscalité
<b>Ça passe par ma commune</b> : les groupes locaux "ça passe par ma commune" continuent - depuis la mise en place des conseils communaux début 2007 - de créer des dynamiques constructives avec le pouvoir communal et d'avancer sur des propositions concrètes en faveur d'un développement durable
<b>Journée sans crédit</b> : organisée par vingt-quatre associations francophones et néerlandophones, la Journée sans crédit a pour objectifs de sensibiliser les consommateurs aux dangers du crédit facile et de formuler des recommandations aux pouvoirs publics pour améliorer la protection des consommateurs les plus fragilisés.

## **6.2 Analyse**

### **Enquête auprès des membres**

Ce n'est pas un élément qui vient spontanément à l'esprit des membres interrogés mais tous s'accordent à dire son importance une fois que cette activité leur est soumise. Ce plaidoyer doit être tourné tant vers les banques que vers les politiques. Pour certains membres, le travail de plaidoyer est indispensable, notamment parce que les organes de sensibilisation (le Financité Magazine par exemple) ne suffit pas pour faire changer les opinions.

Le RFA doit continuer à développer son travail vers les autres réseaux : réseau de fondations, Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF)...

Il faudrait trouver un autre distributeur pour le FM que LLB (pour lui donner une image pluraliste).

## Analyse SWOT

### Mission Plaidoyer

	Positif (pour atteindre l'objectif)	Négatif (pour atteindre l'objectif)
Origine interne (organisationnelle)	<p><b>Forces</b></p> <p>Expérience Contacts Études et analyses sous-jacentes Réseaux nationaux et internationaux Indépendance Représentativité Bonne communication externe</p> <p><b>Strengths</b></p>	<p><b>Faiblesses</b></p> <p>Implication insuffisante du CA Implication insuffisante des membres Manque de stratégie de fonctionnement (présence du RFA) Absence de congrès d'envergure Absence de communication ciblée Manque de moyens</p> <p><b>Weaknesses</b></p>
Origine externe (origine = environnement)	<p><b>Opportunités</b></p> <p>Crise financière? Prise de conscience du grand public Expérience étrangère Réseaux sociaux</p> <p><b>Opportunities</b></p>	<p><b>Menaces</b></p> <p>Lobby des banques Marketing des banques Difficulté de trouver le bon niveau de pouvoir</p> <p><b>Threats</b></p>

## **Forces**

La mission de plaidoyer devra s'appuyer sur les forces qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT :

- Expérience : même si cette activité doit être développée au cours des prochaines années, le RFA n'est pas sans expérience en la matière ;
- Contacts : il a pu notamment développer de nombreux contacts utiles ;
- Études et analyses sous-jacentes : une des grandes forces de son travail de plaidoyer consiste en la qualité des études et analyses qui soutiennent les demandes qu'il met en avant ;
- Réseaux nationaux et internationaux : le RFA est partie prenante de divers réseaux européens et internationaux qui, à des titres divers, accomplissent une activité de plaidoyer ; il est même à l'initiative de la création de deux d'entre eux ;
- Indépendance : le RFA n'est soumis à aucun courant politique, philosophique ou autre, ni à aucun groupe d'intérêts, cette indépendance renforce ses prises de position ;
- Représentativité : le RFA est représentatif non seulement par son pluralisme politique, philosophique et religieux mais aussi par la diversité des domaines d'activités de ses membres ainsi que de leur implantation territoriale en Communauté française ; c'est également un élément qui renforce la crédibilité et la force de son plaidoyer ;
- Bonne communication externe : le RFA a réussi à développer des outils performants de communication externe qui renforcent son action de plaidoyer.

## **Opportunités**

La mission de plaidoyer devra exploiter au mieux les opportunités qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT :

- Crise financière : il est clair que la crise financière a montré la nécessité de réformer le cadre législatif en la matière ;
- Prise de conscience du grand public : il est beaucoup plus facile qu'auparavant de mobiliser le public, même sur des questions qui sont extrêmement techniques ;
- Expérience étrangère : le travail européen du RFA lui permet de connaître assez bien la situation existante dans différents pays étrangers et de s'en inspirer et/ou de les utiliser dans son travail de plaidoyer ;
- Réseaux sociaux : ils peuvent constituer un nouvel outil de mobilisation citoyenne.

## **Faiblesses**

La mission de plaidoyer devra être attentive aux faiblesses qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT et, autant que possible, améliorer la situation :

- Implication insuffisante du CA : même si la mission de plaidoyer est assumée par la direction et les membres de l'équipe qu'il délègue à cet effet, le CA peut assurer un rôle de soutien en cette matière ;
- Implication insuffisante des membres : à nouveau, même si la mission de plaidoyer est assumée par la direction et les membres de l'équipe qu'il délègue à cet effet, les membres peuvent assurer un rôle de soutien en cette matière et le RFA doit veiller autant que possible à agir en interaction avec ses membres dans le cadre du RFA lui-même ou de consortium ponctuels ou permanents ;
- Manque de stratégie de fonctionnement (présence du RFA) : la définition du plaidoyer comme une des trois missions stratégiques du Réseau devrait rencontrer cette faiblesse ;
- Absence de congrès d'envergure : les États-généraux de 2010 et 2012 vont dans le bon sens mais sans doute faut-il réfléchir à l'organisation de congrès d'envergure pour affirmer les

- positions du Réseau ;
- Absence de communication ciblée : ici aussi, la définition du plaidoyer comme une des trois missions stratégiques du Réseau devrait permettre d'élaborer des stratégies de communication appropriées en la matière ;
  - Manque de moyens : le financement des activités de plaidoyer se fait sur fonds propres et donc essentiellement au travers des cotisations et donations, ce qui nécessite d'accorder une attention accrue pour augmenter ceux-ci et, ainsi, les moyens dévolus au plaidoyer.

## **Menaces**

La mission de plaidoyer devra être attentive aux menaces qui ont été mises en évidence dans le cadre de l'analyse SWOT et, autant que possible, améliorer la situation :

- Lobby des banques : il va de soi que le secteur financier dispose de moyens considérables pour influencer les politiques publiques et qu'il est dès lors essentiel que le RFA place le plaidoyer parmi ses missions stratégiques, rassemble le plus de moyens possibles pour soutenir ses activités en la matière et les développe de la manière la plus efficiente ;
- Marketing des banques : même remarque ;
- Difficulté de trouver le bon niveau de pouvoir : le développement de l'activité de lobby doit permettre de mieux appréhender et dépasser ce type de difficultés.

### **6.3 Vision**

Nous voulons promouvoir les positions et demandes du Réseau en faveur d'une finance plus responsable et solidaire.

Ce plaidoyer est un effort collectif, organisé, en vue d'influencer la formulation, l'adoption et la mise en œuvre de politiques ou de programmes publics. Il se fonde sur les expertises développées dans le cadre de la mission d'innovation du Réseau en vue d'interpeller et de convaincre les pouvoirs publics pour que les décisions soient prises dans le sens de l'intérêt général.

Cette mission se décline en deux axes complémentaires :

#### **1. Plaidoyer**

Interpellation des instances politiques nationales et internationales en vue d'orienter leurs décisions en faveur d'une finance plus responsable et solidaire.

#### **2. Représentation**

Représentation du réseau et défense de ses positions et demandes en faveur d'une finance plus responsable et solidaire dans le cadre de participations et collaborations avec d'autres acteurs et réseaux nationaux et internationaux.



## 6.4 Plan d'action

### Renforcement des activités

Cette vision s'inscrit dans un déploiement à long terme de l'activité de plaidoyer du RFA.

	2004-2008	2009-2013	2014-2018
<b>Plaidoyer</b>	■	■	■
<b>Représentation</b>	■	■	■

Durant les périodes 2004-2008 et 2009-2013, le RFA a déployé de plaidoyer et de représentation. L'ambition pour la période 2014-2018 est de conforter ces deux axes.

### Renforcement des moyens

Pour atteindre cet objectifs, il faut donc prévoir un élargissement progressif du personnel, qui bien sûr ne sera possible qu'en fonction de l'obtention des recettes adéquates.

Une fois les activités d'éducation permanentes mieux reconnues et subventionnées à partir de 2014, le RFA pourra affecter une partie plus importante des cotisations et donations au financement des activités de plaidoyer et représentation.

